

**RAPPORT DE LA
VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE**

Nairobi (Kenya), 16 – 20 juin 2008

États Membres de la FAO dans la région Afrique

Afrique du Sud	Gambie	Nigéria
Algérie	Ghana	Ouganda
Angola	Guinée	Rwanda
Bénin	Guinée-Bissau	République centrafricaine
Botswana	Guinée équatoriale	Sao Tomé-et-Principe
Burkina Faso	Kenya	Sénégal
Burundi	Lesotho	Seychelles
Cameroun	Libéria	Sierra Leone
Cap-Vert	Jamahiriya arabe libyenne	Soudan
Comores	Madagascar	Swaziland
Congo	Malawi	Tanzanie
Congo, Rép. dém. Du	Mali	Tchad
Côte d'Ivoire	Maroc	Togo
Djibouti	Maurice	Tunisie
Égypte	Mauritanie	Zambie
Érythrée	Mozambique	Zimbabwe
Éthiopie	Namibie	
Gabon	Niger	

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Afrique

Première	- Lagos (Nigéria), 3 - 12 novembre 1960
Deuxième	- Tunis (Tunisie), 1er - 10 novembre 1962
Troisième	- Addis-Abeba (Éthiopie), 3 - 15 septembre 1964
Quatrième	- Abidjan (Côte d'Ivoire), 9 - 19 novembre 1966
Cinquième	- Kampala (Ouganda), 18 - 29 novembre 1968
Sixième	- Alger (Algérie), 17 septembre - 3 octobre 1970
Septième	- Libreville (Gabon), 14 - 30 septembre 1972
Huitième	- Rose Hill (Maurice), 1er - 17 août 1974
Neuvième	- Freetown (Sierra Leone), 2 - 12 novembre 1976
Dixième	- Arusha (Tanzanie), 18 - 28 septembre 1978
Onzième	- Lomé (Togo), 16 - 27 juin 1980
Douzième	- Alger (Algérie), 22 septembre - 2 octobre 1982
Treizième	- Harare (Zimbabwe), 16 - 25 juillet 1984
Quatorzième	- Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), 2 - 11 septembre 1986
Quinzième	- Moka (Maurice), 26 avril - 4 mai 1988
Seizième	- Marrakech (Maroc), 11 - 15 juin 1990
Dix-septième	- Accra (Ghana), 20 - 24 juillet 1992
Dix-huitième	- Gaborone (Botswana), 24 - 28 octobre 1994
Dix-neuvième	- Ouagadougou (Burkina Faso), 16 - 20 avril 1996
Vingtième	- Addis-Abeba (Éthiopie), 16 - 20 février 1998
Vingt et unième	- Yaoundé (Cameroun), 21 - 25 février 2000
Vingt-deuxième	- Le Caire (Égypte), 4 - 8 février 2002
Vingt-troisième	- Johannesburg (Afrique du Sud), 1er - 5 mars 2004
Vingt-quatrième	- Bamako (Mali), 30 janvier - 3 février 2006
Vingt-cinquième	- Naïrobi, Kenya, 16 - 20 juin 2008

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur.

© FAO 2008

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS		<u>Pages</u>
		vi - x
I.	INTRODUCTION	<u>Paragraphes</u>
	Objective of the Conference	1
	Organisation de la Conférence	2 - 3
	Cérémonie d'ouverture	4 - 5
	Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation des Rapporteurs	6
	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	7
II.	ALLOCUTIONS	
	Déclaration de la Directrice générale du Bureau des Nations Unies à Nairobi/Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains	9 - 11
	Déclaration du Vice-Président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI	12 - 13
	Déclaration du Directeur général de la FAO	14 - 18
	Allocution d'ouverture du Président du Kenya	19 – 27
	Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 2006-2007 (ARC/08/2) et situations d'urgence mondiales et régionales (ARC/08/3)	28 – 31
III.	POINTS À DÉBATTRE	32 - 35
	Promouvoir une meilleure gestion de l'eau en agriculture, en tant que priorité pour la mise en œuvre du premier pilier du PDDAA	36 - 37
	Promouvoir les échanges intra-africains	38 - 46
IV.	TABLE RONDE SUR LA SUITE DONNÉE PAR L'AFRIQUE À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU DE LA FAO SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE: LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES BIOÉNERGIES	47 - 66
V.	CONSULTATION ONG/OSC/AP	67
VI.	CONCLUSIONS	
	Liste des questions à examiner lors de la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	68

Date et lieu de la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	69
Adoption du rapport de la Conférence	70
Clôture de la Conférence	71 - 78

ANNEXES

- A. Ordre du jour de la Conférence régionale
- B. Liste des délégués
- C. Liste des documents
- D. Déclaration du Sous-Directeur général/Représentant régional de la FAO pour l'Afrique
- E. Déclaration du Ministre de l'agriculture du Kenya
- F. Déclaration de la Directrice générale des Nations Unies à Nairobi/Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- G. Déclaration du Vice-Président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation (EEI)
- H. Déclaration du Directeur général de la FAO
- I. Allocution d'ouverture du Président de la République du Kenya
- J. Rapport du Comité technique
- K. Déclaration commune des organisations africaines de la société civile et des organisations d'agriculteurs, à l'occasion de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Rapport sur les activités de la FAO dans la région 2006 – 2007 (ARC/08/2) et questions mondiales et régionales présentant un caractère d'urgence

La Conférence:

1. a félicité la FAO de son rôle actif à l'appui de l'agriculture africaine, notamment pour la mise en œuvre du PDDAA du NEPAD et l'a remercié de l'aide qu'elle a apportée à de nombreux pays cherchant à améliorer leurs politiques en matière de productivité agricole et de sécurité alimentaire.
2. a approuvé l'appel lancé par la FAO en faveur de la maîtrise de l'érosion des sols et d'autres interventions visant à assurer la gestion durable de la terre et des eaux, ainsi que l'appel lancé aux pays pour qu'ils allouent des budgets suffisants à des initiatives nationales en faveur du développement agricole que la FAO puisse compléter par son expertise et d'autres moyens.

Points à débattre

Promouvoir la gestion de l'eau pour l'agriculture: priorité pour la mise en œuvre du premier pilier du PDDAA

À l'attention des gouvernements, des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine et du NEPAD

La Conférence:

3. a recommandé une augmentation de la productivité et l'expansion ou le développement des périmètres d'irrigation à très petite et grande échelles;
4. a préconisé l'application du principe de durabilité à toute les phases du développement des infrastructures;
5. a souligné la nécessité d'investir dans la recherche sur la gestion de l'eau pour l'agriculture, tant fondamentale qu'adaptative, aux niveaux national et régional, afin d'améliorer la productivité de l'eau et de s'adapter au changement climatique tout en en atténuant les effets;
6. a recommandé l'adoption d'une approche intégrée de la gestion de l'eau, incluant des stratégies d'utilisation de l'eau au niveau des bassins versants et prenant en compte tous les besoins concurrents, à savoir ceux du secteur agricole, des pêches et de l'élevage, ainsi que les utilisations domestiques, municipales, industrielles et environnementales;
7. a préconisé la promotion du développement conjoint des bassins fluviaux et lacustres partagés comme étape vers une intégration régionale, comme cela était le cas pour le Bassin du Sénégal ou les initiatives respectives de la Communautés des États sahélo-sahariens et de l'UEMOA dans la zone couverte par l'*Office du Niger* au Mali;
8. a reconnu la contraction rapide du Lac Tchad et souligné la nécessité de prendre des mesures initiales afin d'y remédier;
9. a reconnu la nécessité de promouvoir la collecte des eaux de pluie, notamment pour reconstituer les ressources en eau souterraines se prêtant à des usages multiples;
10. a recommandé d'accélérer le développement et la gestion durables des vallées intérieures où il existait un important potentiel de production rizicole non exploité;
11. a recommandé la création d'un environnement politique et institutionnel favorable aux partenariats entre les secteurs public et privé.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

12. a félicité la FAO d'avoir préparé et présenté le document et a accepté les recommandations qui y figurent concernant les options prioritaires en matière d'investissement;
13. a recommandé l'adoption d'une approche intégrée de la gestion de l'eau, notamment des stratégies d'utilisation de l'eau au niveau des bassins versants prenant en compte tous les besoins concurrents, à savoir ceux du secteur agricole, des pêches et de l'élevage, ainsi que les utilisations domestiques, municipales, industrielles et environnementales.

Promouvoir les échanges intra-africains: Questions, défis et incidences sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté

À l'attention des gouvernements, des communautés économiques régionales et de la Commission de l'Union africaine

La Conférence:

14. a reconnu que les échanges intra-africains pouvaient ouvrir des perspectives supplémentaires aux pays africains et a pris note avec satisfaction de la décision prise en décembre 2006, lors du Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire, d'identifier et de promouvoir des produits de base stratégiques qui répondent aux objectifs de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire et d'échanges commerciaux, notamment au sein de la région;
15. a appelé les pays à surmonter les difficultés commerciales, avec l'aide de la FAO, et à investir davantage dans la production et la productivité agricole africaines, de façon à accroître le niveau actuel des échanges intra-africains;
16. a estimé que les accords de partenariat économique revêtaient une telle importance pour l'Afrique que tous les pays de la région devraient se consulter amplement sur la marche à suivre à ce sujet;
17. a exhorté les pays à adopter des mesures à long terme pour faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires;
18. a reconnu que pour résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire que connaissait l'Afrique, il fallait promouvoir le commerce intra-régional grâce à des accords d'intégration économique régionale renforcés;
19. a reconnu l'importance d'un réseau de communication efficace pour renforcer les échanges entre pays et sous-régions d'Afrique;
20. a regretté que certaines des déclarations et résolutions adoptées lors de réunions de haut niveau, comme les Sommets de Maputo et d'Abuja, soient restées sans effet;
21. a recommandé que soient appliquées les résolutions de Maputo et d'Abuja, qui mettaient l'accent sur l'infrastructure régionale afin de promouvoir le développement agricole et économique de l'Afrique et les échanges commerciaux intra-africains;
22. a recommandé des réformes visant à réduire le coût des transactions commerciales;
23. a recommandé le renforcement des cadres juridiques et réglementaires;
24. a recommandé la poursuite de la réforme en cours des tarifs de la nation la plus favorisée et des obstacles non techniques au commerce, notamment la suppression des barrages douaniers et des postes de contrôle qui entravaient le commerce transfrontière;

25. a recommandé une réduction des tarifs douaniers entre pays africains, notamment au sein des unions douanières;
26. a recommandé la facilitation des échanges aux postes de douane, la simplification des procédures douanières et l'amélioration de la logistique commerciale (transport et entreposage, notamment).

À l'attention de la FAO

La Conférence:

27. a prié la FAO d'aider les pays à surmonter leurs difficultés commerciales et à investir davantage dans la production et la productivité agricoles, de façon à promouvoir les échanges intra-africains.

Table ronde sur la suite donnée par l'Afrique à la Conférence de haut niveau de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies

À l'attention des gouvernements, des communautés économiques régionales et de la Commission de l'Union africaine

La Conférence:

28. a noté que l'Afrique semblait être la région la plus affectée et celle qui devait faire les efforts les plus vigoureux pour limiter l'impact de la crise alimentaire;
29. a souligné l'appui sans réserve de l'Afrique à la Déclaration adoptée à la Conférence de haut niveau;
30. a reconnu qu'il incombait au premier chef aux pays africains de remédier à la crise et d'assurer une croissance durable en allouant au moins 10 pour cent de leur budget à la promotion des investissements dans le développement agricole, conformément à la Déclaration de Maputo;
31. a recommandé qu'au Sommet de l'Union africaine qui devait se tenir en juillet 2008, en Égypte, les chefs d'État des pays africains se souviennent de l'engagement pris au Sommet de Maputo en 2003 d'investir au moins 10 pour cent de leur budget national dans le développement agricole;
32. a souligné la nécessité d'un engagement effectif des ministères des finances et du développement économique, de façon que les pays d'Afrique parviennent à allouer davantage de leurs propres ressources à leur développement et cela dès que possible;
33. a pris note de l'appel lancé par la FAO aux États Membres pour qu'ils soient les premiers à mobiliser des ressources au profit d'interventions nationales clés en faveur de la sécurité alimentaire, dans l'esprit de la Déclaration de Maputo;
34. a recommandé que l'assistance qui serait fournie au titre des engagements pris à Rome soit conforme aux piliers du PDDAA, qui avaient été acceptés tant par l'Union africaine que par ses partenaires;
35. a lancé aux pays producteurs de pétrole un appel à la solidarité internationale afin d'enrayer la hausse du coût des engrais et a recommandé l'utilisation de matières premières africaines telles que les phosphates en vue de l'établissement d'usines d'engrais dans diverses sous-régions d'Afrique;
36. a exhorté les pays à contribuer au Fonds africain pour les engrais et à donner suite à d'autres recommandations formulées lors du Sommet d'Abuja sur les engrais de 2006;

37. a reconnu la nécessité d'utiliser des technologies appropriées et les résultats de la recherche appliquée provenant d'instituts de recherche nationaux, sous-régionaux et régionaux afin d'améliorer la production agricole et a lancé un appel en faveur d'un financement plus régulier de la recherche agronomique;
38. a recommandé d'intensifier les échanges d'information sur la production et les activités postérieures à la récolte dans les différentes sous-régions africaines, afin d'assurer une meilleure utilisation des excédents en fonction des besoins nationaux grâce au commerce régional;
39. a reconnu l'importance des partenariats entre les secteurs public et privé pour le développement agricole et la nécessité de renforcer ces partenariats à la recherche de solutions à la crise alimentaire actuelle;
40. a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre l'Union africaine, les organisations régionales et sous-régionales africaines et Représentants permanents à Rome afin de renforcer la participation de l'Afrique aux diverses négociations, notamment dans le cadre du Comité de la Conférence de la FAO chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante (EEI);
41. a exhorté les États Membres de l'Union africaine à créer un Fonds africain pour le développement agricole dans le cadre de l'Union africaine, y compris des mécanismes visant à renforcer le PDDAA avec l'assistance des partenaires pour le développement;
42. a recommandé que les résolutions et recommandations de la Conférence fassent l'objet d'une déclaration de synthèse qui serait présentée à l'Union africaine et au G8 par le Président de la Conférence, avec l'appui de la FAO et de ses États Membres;
43. a exhorté les États Membres à mettre en œuvre, avec l'appui du Secrétariat, les résolutions /recommandations de la Conférence et à en suivre et évaluer l'efficacité;

À l'attention de la FAO

La Conférence:

44. a demandé à la FAO de donner des précisions en temps opportun sur le cadre et l'allocation des ressources annoncées lors de la Conférence de haut niveau de Rome;
45. s'est félicité de l'offre faite par la FAO d'aider les pays à fixer des priorités claires pour les diverses interventions envisagées, y compris pour la préparation de projets à long terme concernant ces priorités, de façon à assurer un financement local et externe;
46. a reconnu la nécessité d'utiliser des technologies appropriées et les résultats de la recherche appliquée provenant d'instituts de recherche nationaux, sous-régionaux et régionaux afin d'améliorer la production agricole et a lancé un appel en faveur d'un financement plus régulier de la recherche agronomique;
47. a recommandé de renforcer les échanges d'informations sur la production et la productivité postérieures à la récolte dans les différentes sous-régions, afin d'assurer une utilisation plus rationnelle des excédents grâce au commerce régional;
48. a recommandé que les résolutions et recommandations de la Conférence fassent l'objet d'une déclaration de synthèse qui serait présentée à l'Union africaine et au G8 par le Président de la Conférence, avec l'appui de la FAO et de ses États Membres;
49. a exhorté les États Membres à mettre en œuvre, avec l'appui du Secrétariat, les résolutions/recommandations de la Conférence et en suivre et évaluer l'efficacité;

À l'attention des partenaires pour le développement

La Conférence:

50. a lancé un appel en faveur de l'allocation en temps opportun des ressources externes annoncées afin d'assurer l'efficacité des interventions sur le terrain;

Consultation ONG/OSC/Organisations d'agriculteurs

La Conférence:

51. a pris note des recommandations des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et des organisations d'agriculteurs africains formulées lors de leurs réunions tenues du 21 au 23 mai 2008 à Addis Ababa (Éthiopie) et du 16 au 20 juin 2008 à Nairobi (Kenya), respectivement.

I. INTRODUCTION

Objectif de la Conférence

1. La Conférence avait pour but de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations qu'elle avait formulées à sa vingt-quatrième session, tenue en 2006 à Bamako (Mali) d'examiner les activités menées en 2006/2007 et de débattre les questions prioritaires inscrites à l'ordre du jour.

Organisation de la Conférence

2. La session plénière de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue au Bureau des Nations Unies à Nairobi (UNON), au Kenya, les 19 et 20 juin 2008.

3. Ont participé à la Conférence 173 délégués de 37 États Membres de la région, dont 26 étaient représentés au niveau ministériel; 55 observateurs, dont 3 observateurs du Saint-Siège, 3 représentants des Nations Unies; et des observateurs de 14 organisations intergouvernementales; 27 organisations internationales non gouvernementales et 8 organisations régionales non gouvernementales. La liste des délégués est reproduite à l'Annexe B.

Cérémonie d'ouverture

4. La cérémonie d'ouverture s'est tenue au Bureau des Nations Unies à Nairobi (UNON) en présence de son Excellence Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya, et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf. M. William Ruto, Ministre de l'agriculture du Kenya, a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs à Nairobi.

5. Le Directeur général de la FAO et le Président de la République du Kenya ont prononcé deux allocutions d'ouverture résumées à la section II - Allocutions.

Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation des Rapporteurs

6. La Conférence a examiné les recommandations formulées par le Groupe africain des Représentants permanents accrédités auprès de la FAO à Rome concernant le bureau de la Conférence et a approuvé par acclamation la composition du bureau, comme suit:

Président:	République du Kenya M. William Ruto Ministre de l'agriculture
Premier Vice-Président:	Cameroun M. Jean Nkuete Vice Premier Ministre
Deuxième Vice-Président:	Lesotho M. Ramootsi Mokone Lehata Ministre adjoint à l'agriculture
Premier Rapporteur:	Ghana: M. Charles Agyei-Amoama
Deuxième Rapporteur:	Libye: M. Abdalla Zaied

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

7. La Conférence a adopté l'ordre du jour et le calendrier qui sont reproduits à l'Annexe A; la liste des documents figure à l'Annexe C.

II. ALLOCUTIONS

8. Le texte intégral des allocutions est reproduit aux Annexes D à I.

Déclaration de la Directrice générale du Bureau des Nations Unies à Nairobi/Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

9. La Directrice générale, Mme Anna K. Tibaijuka, a rappelé à la Conférence que l'Afrique connaissait une urbanisation rapide, irréversible et sans précédent. Elle a ajouté que ce n'était pas l'urbanisation qui posait problème en Afrique, dans la mesure où la plupart des villes africaines assuraient une grande partie de l'activité économique totale. Les villes d'Afrique étaient les principaux moteurs de la croissance et si elles étaient bien gérées, elles pourraient apporter à chaque femme, homme et enfant du continent africain les effets positifs de la mondialisation.

10. Mme Tibaijuka a ensuite évoqué les nombreux défis sociaux, économiques et environnementaux découlant de l'urbanisation rapide, notamment le changement climatique, les bidonvilles et les relations ville-campagne.

11. En conclusion, elle a souligné que de nombreuses politiques finissaient explicitement ou implicitement par empêcher le changement et créer de nouvelles barrières. L'urbanisation était l'espoir de l'Afrique et si elle était conduite judicieusement, pourrait contribuer à la prospérité des zones urbaines comme des zones rurales. Pour réaliser ce potentiel, il faudrait investir dans les villes africaines pour que celles-ci contribuent au développement agricole et rural du continent.

Déclaration du Vice-Président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI

12. Le Vice-Président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante (EEI), M. Wilfred Ngirwa (République-unie de Tanzanie), a fait rapport à la Conférence sur les progrès réalisés au cours des travaux qui avaient débuté lors de la cent vingt-neuvième session du Conseil de la FAO, tenue en novembre 2005.

13. M. Ngirwa a souligné que le Comité avait progressé dans l'examen des recommandations de l'EEI, dans le cadre de débats transparents et prolongés entre les membres des groupes de travail et d'un processus interactif d'échanges réguliers avec la Direction de la FAO. Il a confirmé que le rapport du Comité serait prêt fin septembre 2008, pour examen par la Conférence à sa session extraordinaire en novembre 2008 et a instamment prié les États Membres de formuler des suggestions concernant les priorités et programmes de la FAO qui pourraient contribuer à ce processus.

Déclaration du Directeur général de la FAO

14. Dans son allocution d'ouverture, M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO a remercié le Président Mwai Kibaki et le Gouvernement de la République du Kenya de leur accueil chaleureux et de leur généreuse hospitalité.

15. Le Directeur général a rappelé à la Conférence que le rôle central dévolu à l'agriculture dans le développement national commençait à être reconnu et que l'agriculture était désormais au cœur des préoccupations de la communauté internationale. Les activités de plaidoyer de la FAO en faveur de l'agriculture n'avaient donc pas été vaines.

16. Le Directeur général a rappelé que 862 millions de personnes souffraient de sous-alimentation au niveau mondial en 2002-2004, contre 854 millions en 2001-2003. Les pays en développement comptaient donc 7 millions de personnes sous-alimentées de plus que les 823 millions de la période de référence (1990-92) correspondant au Sommet mondial de l'alimentation (SMA). La situation en Afrique subsaharienne était encore pire, puisque le nombre de personnes sous-alimentées avait augmenté de 26 pour cent pour atteindre 213,4 millions, malgré une réduction de la prévalence de la faim entre 1990-92 et 2002-2004.

17. Le Directeur général a déclaré que l'insécurité alimentaire était exacerbée par une série de nouveaux défis, à savoir le changement climatique, la hausse de la demande de produits alimentaires dans les pays émergents, l'utilisation des terres agricoles aux fins de la production de biocarburants, l'accroissement rapide de la population et l'urbanisation, les maladies animales et végétales transfrontières et surtout la flambée des prix alimentaires, devenue un paramètre clé de la situation en matière de sécurité alimentaire mondiale.

18. Le Directeur général a souligné que malgré tous les efforts faits, l'agriculture africaine demeurait confrontée à de nombreux problèmes, dont la sous-capitalisation, l'inefficacité et le manque de compétitivité. Il a affirmé néanmoins qu'avec la volonté politique et une bonne gouvernance, l'Afrique pouvait changer le cours des choses et réussir à nourrir sa population. Cette volonté politique, a-t-il souligné, s'était exprimée dans la Déclaration de Maputo de 2003 et dans la Déclaration d'Abuja de 2006 sur la sécurité alimentaire et devrait se traduire par des programmes cohérents et réalistes applicables immédiatement pour atteindre les objectifs visés.

Allocution d'ouverture du Président du Kenya

19. Le Président de la République du Kenya, M. Mwai Kibaki, a souhaité la bienvenue à tous les participants et les a invités à profiter au maximum de leur séjour au Kenya.

20. Le Président a rappelé que la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Afrique se tenait à un moment où le monde, et en particulier l'Afrique, était confronté à une grave crise alimentaire provoquée par la stagnation de la productivité agricole, la hausse du coût des carburants et des engrais, ainsi que le changement climatique. Cette situation avait entraîné une hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires au détriment de la survie et du bien-être des secteurs vulnérables de la société. Il fallait donc agir de toute urgence pour remédier à la crise et assurer des moyens de subsistance à la population.

21. Le Président a souligné qu'il fallait trouver sans tarder des solutions pour les populations démunies qui étaient frappées de plein fouet par la hausse des prix des denrées alimentaires et a exhorté la Conférence à débattre de ces questions. Il a invité en outre les participants à s'entendre sur des recommandations pratiques pour faciliter le retour à la normale et trouver les moyens d'empêcher qu'une situation si catastrophique ne se répète à l'avenir.

22. Le Président a rappelé à la Conférence la Déclaration de Maputo, ainsi que la nécessité de porter les crédits budgétaires alloués à l'agriculture à au moins 10 pour cent du budget total pour redresser le secteur agricole. Bien que des progrès sensibles aient été faits, peu de pays

avaient atteint le seuil de 10 pour cent. Cette situation était due en partie au fait que l'Afrique était actuellement importatrice nette de denrées alimentaires.

23. Le Président a reconnu l'énormité de la facture des importations de denrées alimentaires qui contribuait à réduire les ressources disponibles pour l'investissement en faveur non seulement de l'agriculture, mais aussi du développement des infrastructures et de la prestation d'autres services sociaux essentiels. L'accent devait donc être mis sur des stratégies de coopération entre les gouvernements africains et leurs partenaires pour le développement qui permettent d'allouer les ressources techniques et financières nécessaires au renforcement durable de la sécurité alimentaire en Afrique.

24. Le Président a lancé un appel aux délégués pour qu'ils transforment radicalement l'agriculture de leur pays. Il s'agirait, notamment, d'élargir l'accès des agriculteurs aux ressources productives, de renforcer les institutions leur venant en aide et d'allouer des fonds supplémentaires au développement de l'infrastructure.

25. Le Président a évoqué l'accroissement rapide de la population urbaine et son impact sur la production agricole. De moins en moins de personnes se consacraient à la production des denrées alimentaires nécessaires pour nourrir des populations rurales et urbaines croissantes. Le Président a donc exhorté les pays à utiliser leurs intrants agricoles de manière plus efficace, tout en rentabilisant l'utilisation des terres disponibles.

26. Le Président a rappelé aux délégués l'énorme potentiel que représentaient les ressources halieutiques marines et intérieures, qui n'étaient pas suffisamment exploitées faute d'investissement, et a donc lancé un appel aux pays pour qu'ils redressent cette situation déplorable, ce qui faciliterait la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire, de prospérité économique et de protection de l'environnement qui nous tenaient à coeur.

27. En conclusion, le Président a souligné le potentiel que représentait pour les échanges intra-africains une population de près d'un milliard d'habitants qui constituait un marché considérable et encore peu exploité pour les échanges de biens et services. Le commerce intra-africain était appelé à jouer un rôle crucial dans la croissance des économies africaines. Malgré cela, le volume et la valeur des produits commercialisés entre les pays africains restaient encore modestes. Cette situation, a-t-il souligné, rendait nécessaire un réexamen des obstacles tarifaires et non tarifaires à la croissance du commerce intra-africain.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 2006-2007 (ARC/08/2) et situations d'urgence mondiales et régionales (ARC/08/3)

28. Le Secrétariat a présenté ces deux rapports à la Conférence pour examen.

29. La Conférence a félicité la FAO de son rôle actif à l'appui de l'agriculture africaine, notamment pour la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du NEPAD. Elle a remercié la FAO de son appui à de nombreux pays oeuvrant pour améliorer leurs politiques en matière de productivité agricole et de sécurité alimentaire.

30. Les États Membres ont décrit les activités menées pour parvenir à une sécurité alimentaire durable grâce à la gestion des terres et des eaux, à des programmes d'approvisionnement en engrais des petits exploitants, à des plans de santé vétérinaire et à l'atténuation de la flambée des prix des denrées alimentaires.

31. La Conférence a reconnu le bien-fondé de l'appel lancé par la FAO en faveur d'une maîtrise de l'érosion des sols et d'autres interventions axées sur la gestion durable des terres et des eaux, sans oublier la recommandation faite aux pays de consacrer une part suffisante de leur budget à des initiatives de développement du secteur agricole, que la FAO pourrait compléter par son expertise et d'autres moyens.

III. QUESTIONS À DÉBATTRE

32. Deux questions à débattre figuraient à l'ordre du jour de la Conférence:

- i) Promouvoir une meilleure gestion de l'eau en agriculture: priorité pour la mise en œuvre du premier pilier du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA);
- ii) Promouvoir les échanges intra-africains: questions, défis et incidences sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

33. Le Président du Comité technique, M. Romano Kiome, a présenté le rapport du Comité; il a insisté sur les recommandations formulées à propos des questions à débattre ci-dessus et a donné une vue d'ensemble des conclusions de la Table ronde sur la suite donnée par l'Afrique à la Conférence de haut niveau de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies.

34. La Conférence a noté que son Comité technique avait tenu des débats sur les documents ARC/08/4 concernant une meilleure gestion de l'eau en agriculture: priorité pour la mise en œuvre du premier pilier du PDDAA, et sur le document ARC/08/5 sur les échanges intra-africains: questions, défis et incidences sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

35. La Conférence a également pris note des autres documents portant les cotes ARC/08/2, ARC/08/3, ARC/08/4 et ARC/08/INF/5/6/7/8.

Promouvoir une meilleure gestion de l'eau en agriculture, en tant que priorité pour la mise en œuvre du premier pilier du PDDAA,

La Conférence:

36. a félicité la FAO d'avoir préparé et présenté le document et a accepté les recommandations qui y figuraient concernant les options prioritaires en matière d'investissements, résumées ci-après:

- Accroissement de la productivité des périmètres d'irrigation existants et extension ou développement de la grande, petite et très petite irrigation;
- Application du principe de durabilité à toutes les étapes du développement des infrastructures;
- Investissement dans la recherche sur la gestion de l'eau en agriculture, tant fondamentale qu'adaptative, aux niveaux national et régional, afin d'améliorer la productivité de l'eau et de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets.

37. a recommandé aux pays membres:

- i) d'agir en collaboration avec leurs partenaires pour le développement, dont la FAO, pour adopter une approche intégrée de la gestion de l'eau, y compris des stratégies d'utilisation de l'eau au niveau des bassins versants permettant de prendre en compte tous les besoins concurrents, à savoir ceux des secteurs agricole, des pêches et de l'élevage, ainsi que les utilisations domestiques, municipales, industrielles et environnementales;
- ii) de promouvoir la mise en valeur conjointe des bassins fluviaux et lacustres partagés, comme étape vers une intégration régionale, comme cela a été le cas pour le bassin du Sénégal ou les initiatives respectives de la Communauté des États sahélo-sahariens et de l'UEMOA dans la zone couverte par l'Office du Niger au Mali;
- iii) de reconnaître la contraction rapide du lac Tchad et la nécessité de prendre des initiatives afin d'y remédier;
- iv) de promouvoir la collecte des eaux de pluie pour reconstituer notamment les ressources en eaux souterraines se prêtant à des usages multiples;
- v) d'accélérer le développement et la gestion durables des vallées internes, où il existe un potentiel rizicole important non exploité;
- vi) de créer un environnement politique et institutionnel favorable aux partenariats entre les secteurs public et privé.

Promouvoir les échanges intra-africains

La Conférence:

38. a reconnu que les échanges intra-africains pouvaient ouvrir des perspectives supplémentaires à l'Afrique et a pris note avec satisfaction de la décision prise en décembre 2006, lors du Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire, d'identifier et de promouvoir les produits de base stratégiques, qui répondaient aux objectifs de sécurité alimentaire et d'échanges commerciaux de l'Afrique, y compris les échanges intra-africains;

39. a noté que le commerce intra-africain était confronté à un certain nombre de problèmes qui limitaient le développement agricole: faible niveau de productivité et de production agricoles; infrastructures insuffisantes et inadaptées; concurrence déloyale des produits subventionnés des pays développés; financement insuffisant de l'agriculture; faible valeur ajoutée; et difficultés rencontrées par l'Afrique pour se conformer aux normes de sécurité sanitaire des aliments, du fait notamment de sa participation réduite aux travaux du Codex Alimentarius et de son influence limitée dans cette instance;

40. a appelé les pays à prendre des mesures délibérées, avec l'assistance de la FAO, afin de surmonter ces difficultés et d'accroître l'investissement, de manière à renforcer la production et la productivité agricoles en Afrique et à accroître ainsi les échanges intra-africains;

41. a estimé que les accords de partenariat économique revêtaient une telle importance pour l'Afrique que tous les pays de la région devraient se consulter amplement sur la marche à suivre;

42. a noté que certains pays avaient pris des mesures immédiates pour résoudre le problème de la crise alimentaire due à la flambée des prix, telles que la réduction ou la suppression des droits d'importation ou des interdictions visant certaines exportations, etc. Or, s'il fallait bien reconnaître que ces mesures d'urgence étaient justifiées, elles ne sauraient constituer une solution à long terme, puisqu'elles avaient un impact négatif sur les budgets nationaux et sur l'environnement commercial en général;

43. a reconnu que pour résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire que connaissait l'Afrique, il fallait promouvoir le commerce intrarégional grâce à des accords d'intégration économique régionale renforcés;

44. a reconnu l'importance d'un réseau de communication efficace dans la région pour renforcer les échanges entre pays et sous-régions d'Afrique.

45. a regretté que certaines des déclarations et des résolutions adoptées lors de réunions de haut niveau, telles que les Sommets de Maputo et d'Abuja, soient restées sans effet;

46. a recommandé:

- la mise en œuvre des résolutions de Maputo et d'Abuja, qui mettaient l'accent sur l'infrastructure régionale, afin de dynamiser le développement agricole et économique de l'Afrique et le commerce intra-africain;
- la mise en œuvre de réformes qui permettent de réduire les coûts des entreprises;
- le renforcement du cadre juridique et réglementaire;
- la poursuite de la réforme des tarifs de la nation la plus favorisée et des obstacles non techniques au commerce qui entravaient le commerce transfrontière;
- la réduction des tarifs entre pays africains, notamment au sein des unions douanières;
- la facilitation du commerce aux points de contrôle douaniers, la simplification des procédures douanières et l'amélioration de la logistique commerciale (des transports et de l'entreposage, par exemple).

IV. TABLE RONDE SUR LA SUITE DONNÉE PAR L'AFRIQUE À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU DE LA FAO SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE: LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES BIOÉNERGIES

La Conférence

47. a pris note de la genèse de la crise alimentaire présentée par les membres du groupe et a remercié la FAO d'avoir pris l'initiative de tenir cette table ronde dans le cadre de la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Afrique tenue à Nairobi;

48. a également noté que la crise était certes mondiale, mais que l'Afrique était manifestement la plus touchée et devait déployer les efforts les plus vigoureux pour lutter contre les effets de la crise alimentaire;

49. a souligné le soutien sans réserve de l'Afrique à la Déclaration adoptée à la Conférence de haut niveau;
50. a reconnu qu'il appartenait au premier chef aux pays africains, qui devraient allouer au moins 10 pour cent de leurs propres ressources en vue de stimuler l'investissement dans le développement de l'agriculture, conformément à la Déclaration de Maputo, de remédier à la crise et d'assurer une croissance durable;
51. a recommandé qu'au Sommet de l'Union africaine de juillet 2008 en Égypte, il soit rappelé aux chefs d'État africains qu'ils se sont engagés au Sommet de Maputo en 2003 à investir au moins 10 pour cent de leurs ressources financières nationales dans le développement de leur agriculture; pris au Sommet de l'Union africaine de juillet 2008 en Égypte;
52. a souligné la nécessité d'un véritable engagement des ministères des finances et du développement économique de façon que les pays africains investissent davantage de leurs propres ressources dès que possible;
53. a noté que la FAO avait exhorté les États Membres à être les premiers à mobiliser des ressources destinées à des interventions nationales essentielles en faveur de la sécurité alimentaire, dans l'esprit de la Déclaration de Maputo;
54. a demandé que la FAO fournisse en temps utile des précisions sur le cadre et l'allocation des ressources annoncées lors de la Conférence de haut niveau de Rome;
55. a apprécié l'offre formulée par la FAO d'aider les pays à fixer des priorités claires pour les diverses interventions envisagées, y compris grâce à un appui à long terme à la préparation de projets pour ces priorités, en vue de mobiliser un financement local et externe;
56. a recommandé que l'aide fournie grâce aux contributions annoncées à Rome soit liée aux piliers du PDDAA, en tant que cadre régional reconnu par l'Union africaine et ses partenaires;
57. a appelé à la fourniture ponctuelle des ressources externes annoncées afin d'assurer l'efficacité des interventions sur le terrain;
58. a appelé à la solidarité internationale des pays producteurs de pétrole afin d'atténuer le coût élevé des engrais et a recommandé l'utilisation de matières premières africaines, telles que les phosphates, pour l'établissement d'usines d'engrais dans la région;
59. a demandé instamment aux pays de contribuer au Mécanisme du Fonds africain pour les engrais et de donner suite à d'autres recommandations essentielles du Sommet d'Abuja sur les engrais de 2006;
60. a reconnu la nécessité de faire appel à des technologies appropriées et aux résultats de la recherche appliquée des instituts de recherche nationaux, sous-régionaux et régionaux pour améliorer la production agricole et a souhaité un financement plus efficace de la recherche agronomique;
61. a recommandé d'intensifier les échanges d'informations sur la production et les activités après récolte dans les différentes sous-régions afin d'assurer une utilisation plus efficace des excédents grâce aux échanges régionaux;

62. a reconnu l'importance des partenariats entre les secteurs public et privé dans le domaine du développement agricole et la nécessité de les renforcer pour trouver des solutions à l'actuelle crise alimentaire;

63. a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre l'Union africaine, les organisations régionales et sous-régionales d'Afrique et les Représentants permanents à Rome afin de renforcer la participation africaine à diverses négociations, en particulier dans le cadre du Comité de la Conférence de la FAO chargé du suivi de l'EEI;

64. a demandé instamment aux États Membres de l'Union africaine d'établir un fonds africain pour le développement agricole par l'intermédiaire de l'Union africaine, doté de mécanismes qui renforceraient le processus du PDDAA avec l'aide des partenaires pour le développement;

65. a recommandé que les résolutions et recommandations de la Conférence soient condensées dans une déclaration qui serait présentée à l'Union africaine et au G8 par le Président de la Conférence avec l'appui de la FAO et de ses États Membres;

66. a recommandé aux États Membres de mettre en œuvre, avec l'appui du Secrétariat, les résolutions/recommandations de la Conférence et d'en suivre et évaluer l'efficacité;

V. CONSULTATION ONG/OSC/AP

67. Des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile (OSC) et des associations paysannes (AP) du continent africain ont tenu deux réunions, respectivement du 21 au 23 mai 2008 à Addis-Abeba (Éthiopie) et du 16 au 20 juin 2008 à Nairobi (Kenya).

VI. CONCLUSIONS

Liste des questions à examiner lors de la vingt-sixième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

68. Les délégués ont été invités à proposer des questions à examiner lors de la vingt-sixième session de la Conférence régionale pour l'Afrique. Le Secrétariat choisirait des thèmes clés en consultation avec les pays membres.

Date et lieu de la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

69. La Conférence a accepté par acclamation l'offre de l'Angola d'accueillir la vingt-sixième session de la Conférence régionale pour l'Afrique en 2010 et a déclaré attendre avec intérêt un accord sur la date de la session, en consultation avec le Directeur général de la FAO.

Adoption du rapport de la Conférence

70. La Conférence a examiné son rapport et, après quelques amendements, l'a adopté par acclamation.

Clôture de la Conférence

71. Dans sa déclaration finale, le Sous-Directeur général de la FAO et Représentant régional pour l'Afrique, M. Modibo T. Traore, a remercié au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, tous les participants à cette Conférence pleinement réussie et fructueuse. Il a rappelé que la Conférence était convenue qu'il fallait accorder un rang de priorité élevé au développement agricole et assurer des investissements suffisants dans le secteur, afin de réduire les niveaux de sous-alimentation et de pauvreté dans la région. Il a souligné la nécessité d'investir dans la recherche sur la gestion de l'eau agricole tant adaptative que fondamentale, aux niveaux national et régional, en vue d'améliorer la productivité de l'eau et d'adapter l'agriculture au changement climatique tout en atténuant l'impact de ce dernier.

72. Toujours à propos des travaux de la Conférence, M. Traore a souligné que la FAO, conformément à son mandat, continuerait à fournir l'expertise requise aux États Membres africains et à faciliter les débats sur le meilleur moyen d'accélérer la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment en ce qui concernait la faim et la pauvreté.

73. M. Traore a adressé ses remerciements sincères à tous ceux qui, de diverses façons, avaient contribué au succès de la Conférence et plus particulièrement aux membres du Comité d'organisation national et du Secrétariat de la FAO, aux interprètes, aux traducteurs, aux plantons et aux médias. Enfin, il a exprimé sa profonde gratitude à M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya, ainsi qu'au Gouvernement et au kenyans pour leur généreuse hospitalité et des excellents services fournis pour la tenue de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

74. Dans ses remarques de clôture, le Président de la Conférence, M. William Samoei Ruto, Ministre kenyan de l'agriculture, a souligné qu'il était reconnaissant des remerciements adressés au Président, au Gouvernement et au Peuple kenyans pour l'organisation réussie de la Conférence. Il a confirmé que c'était un grand privilège pour son pays d'accueillir la Conférence et s'est estimé très honoré d'en avoir présidé les débats.

75. M. Ruto a fait observer que les recommandations de la Conférence méritaient d'être appliquées avec diligence et a déclaré que son gouvernement était prêt à y donner suite de manière efficace, en collaboration avec la FAO.

76. Le Président a félicité la FAO de son rôle de chef de file et des efforts inlassables qu'elle déployait pour améliorer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté en Afrique.

77. Le Président s'est félicité de l'organisation efficace de la Conférence par le Secrétariat de la FAO et le Comité d'organisation nationale. Il a remercié tous ceux qui avaient de diverses manières contribué au succès de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique et a souhaité à tous les délégués, aux autres participants et aux observateurs un bon voyage de retour dans leur pays.

78. Le Président a déclaré la Conférence close.

ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE**Réunion du Comité technique**

16 – 18 juin 2008

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. POINTS À DÉBATTRE

4. Promouvoir la gestion de l'eau pour l'agriculture: priorité pour la mise en oeuvre du premier pilier du PDDAA
5. Promouvoir le commerce intra-africain: Questions, défis et incidences sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté
6. Table ronde sur la suite donnée par l'Afrique à la Conférence de haut niveau de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies

III. POINTS INCRITS POUR INFORMATION

7. Les défis de la gestion durable des terres pour la sécurité alimentaire en Afrique
8. Urbanisation et sécurité alimentaire
9. Réforme agraire et développement rural
10. Échange de connaissances, WAICENT et renforcement des capacités
11. Rapport de la vingt-septième session du Comité des pêches
12. Rapport de la seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique
13. Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO (Rome, 17 – 24 novembre 2007)

III. AUTRES QUESTIONS**IV. CONCLUSIONS**

14. Adoption du rapport du Comité technique
15. Clôture de la réunion du Comité technique

Session plénière
19 et 20 juin 2008

I. INTRODUCTION

- 16. Cérémonie d'ouverture
- 17. Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur
- 18. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DÉCLARATIONS

- 19. Déclaration du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Nairobi
- 20. Déclaration du Vice-Président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante
- 21. Déclaration du Directeur général de la FAO
- 22. Déclaration du Ministre kenyan de l'agriculture
- 23. Allocution d'ouverture du Président de la République du Kenya

III. POINTS À DÉBATTRE

- 24. Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2006-07), l'accent étant mis sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement
- 25. Questions urgentes aux niveaux mondial et régional
- 26. Rapport du Comité technique, y compris conclusion de la Table ronde

IV. AUTRES QUESTIONS

- 27. Rapport de la réunion ONG/OSC

V. CONCLUSIONS

- 28. Questions à examiner par la vingt-sixième Conférence régionale pour l'Afrique
- 29. Date et lieu de la vingt-sixième Conférence régionale pour l'Afrique
- 30. Adoption du rapport de la Conférence (y compris celui du Comité technique)
- 31. Clôture de la Conférence

APPENDIX B**LIST OF DELEGATES**
LISTE DES DÉLÉGUÉS**TECHNICAL COMMITTEE**
COMITÉ TECHNIQUE

Chairperson: Président:	Romano Kiome Permanent Secretary, Ministry of Agriculture, Kenya
First Vice-Chairperson: Premier Vice-Président:	Sponkie Malewa Ambassador and Permanent Representative of Lesotho in Italy
Second Vice-Chairperson: Deuxième Vice-Président :	Medi MOUNGUI, Second Counselor, Alternate Permanent Representative of Cameroon in Italy
Rapporteur :	Ms. Adelaide Boateng-Siriboe Alternate Permanent Representative of Ghana in Italy
Co-Rapporteur :	Abdalla Zaied Permanent Representative of the Libyan Arab Jamahiriya in Italy

PLENARY SESSION
SESSION PLÉNIÈRE

Chairperson: Président:	William Samoei Ruto Minister for Agriculture, Ministry of Agriculture, Kenya
First Vice-Chairperson: Premier Vice-Président:	Jean Nkueté, Vice-Prime Minister, Minister for Agriculture and Rural Development, Cameroon
Second Vice-Chairperson: Deuxième Vice-Président:	Ramootsi Mokone Lehata Assistant Minister for Agriculture, Lesotho
Rapporteur:	Charles Agyei-Amoama Ambassador and Permanent Representative to FAO, Ghana Embassy in Italy
Co-Rapporteur:	Abdalla Zaied Ambassador to FAO, Permanent Representation of the Libyan Arab Jamahiriya Embassy in Italy

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ÉTATS MEMBRES DE LA RÉGION

ANGOLA

Délégué

Sambeny Zacarias
 Deputy Minister
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 P.O. Box 527
 Luanda
 Tel/Fax: +244 222 324 221

Carlos Celestino Nunes
 Director
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 P.O. Box 527 Luanda
 Tel/Fax: +244 222 324 221

Suppléants

Manuel Pedro Pacavira
 Ambassadeur en Italie et Représentant
 permanent auprès de la FAO, FIDA
 et PAM à Rome

Benvenuto
 Griziotti, 72
 00166, Rome, Italie
 Tel : +39 437 603 6372
 Fax : +3906 7726 95 241

Kiala Kia Mateva
 Conseiller et Représentant permanent
 adjoint
 Ambassade d'Angola/Italie
 Benvenuto
 Griziotti, 72
 00166, Rome, Italie
 Tel/Fax : +39 06 393 700 08
 Courriel : nsengalu@hotmail.com
kiala2002@libero.it

Manuel Domingos
 Chef de Dpt du Cabinet d'échanges et
 des relations internationales
 Ministère de l'agriculture et du
 Développement rural
 P.O. Box 527 Luanda
 Tel : +244 222 324 221/928 570 165
 Fax : +244 222 324 221
 Email : cotamingo@yahoo.fr

Watana Feijó Pacavira
 Assistant
 Ambassade d'Angola en Italie
 Via Druso 39
 00184 Rome
 Tel : +39347 603 6372
 Fax : +3906 7726 95241

BENIN - BÉNIN

Suppléants

Mme Madina Séphou
 Conseiller technique à la recherche, à
 l'agriculture et à l'alimentation
 Ministère de l'agriculture, de
 l'élevage et de la pêche
 03 BP 2900
 Cotonou
 Tel: +229 21 30 04 96
 Fax: +229 21 30 03 26
 Courriel : sephodina@yahoo.fr

Wakili A. Taïrou
 Directeur
 Ministère de l'agriculture, de
 l'élevage et de la pêche
 03 BP 2900
 Cotonou
 Tel: +229 21 30 04 96
 Fax: +229 21 30 03 26
 Courriel : waktara@yahoo.fr

Tel: +254 20 271 9200
 Fax: +254 20 271 3211
 Email: marorasylvestre@yahoo.fr

BOTSWANA

Alternate

Molatlhegi Modise
 Director of Crop Production
 Ministry of Agriculture
 Private Bag 00435
 Gaborone
 E-mail: molmodise@yahoo.co.uk

BURKINA FASO

Délégué

Issaka Maiga
 Ministre délégué à l'agriculture
 Ministère de l'agriculture
 01 BP 3562 Ouagadougou 01

Suppléants

Alphonse D. Bonou
 Secrétaire permanent CPSA
 Ministère de l'agriculture
 03 BP 7026 Ouagadougou 03
 Tel : +226 7021 0190
 Courriel : albonou@yahoo.fr

BURUNDI

Délégué

Ferdinand Ndéragakura
 Ministre de l'agriculture et de
 l'élevage
 Ministère de l'agriculture et de
 l'élevage
 B.P. 1850
 Bujumbura
 Tel : +257 222 51693
 Fax : +257 222 228 73
 Courriel : minagrie2007@yahoo.fr

Suppléants

Sylvestre Maroba
 Deputy Head of Mission
 Embassy of Burundi
 P.O. Box 61165
 Nairobi, Kenya

CAMEROON – CAMEROUN

Délégué

Jean Nkueté
 Vice-Premier Ministre
 Ministre de l'agriculture et du
 développement rural
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural (MINADER)
 Yaoundé

Suppléants

Medi MOUNGUI
 Second Counsellor
 Représentant permanent adjoint du
 Cameroun auprès des Organisations
 des Nations unies
 Ambassade du Cameroun en Italie
 Via Siracusa, 4/6
 00161 Rome
 Tel: +3906 440 3644
 Fax: +3906 4429 1323
 Email: medimoungui@yahoo.fr

Patrick Mvondo Nna
 Directeur des études, des programmes
 et de la coopération au MINADER
 Yaoundé
 Email : desmvondis@yahoo.fr

Pierre Roger Efangene Bekono
 Secrétaire Permanent adjoint du
 Comité FAO/PAM
 Ambassade du Cameroun en Italy
 BP 13025
 1639 Yaoundé
 Tel: +3906 22 200 346
 Fax: +3906 22 200 349
 Email: efangene_pr@yahoo.fr

Sali ballo
 Ingénieur agronome
 Service du Premier Ministre
 Yaoundé
 Tel: +237 77 55 0884
 Email: ballosali@yahoo.fr

CAPE VERDE – CAP-VERT**Délégué**

José Eduardo Barbosa
Ambassadeur et Représentant
permanent du Cap Vert en Italie
Ambassade du Cap Vert en Italie
Via Giosué Carducci 4 (Int 3)
00187 Rome, Italy
Tel : +3906 474 4678/474 4596
Fax : +3906 474 4643
Email : jeduardo.barbosa@fastwebnet.it

Suppléant

Mme Adélaïde Ribeiro
Directrice des services d'étude,
planification et coopération
Ministère de l'environnement et de
l'agriculture
B.P. 50
Praia
Tel: +238 261 5713
Fax: +238 261 4054
Email: adelaidr@maa.gov.cu

**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC –
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE****Délégué**

Jean-Eudes Teya
Ministre d'Etat au développement
rural
B.P. 786 Bangui
Tel : +236 21 614 988
Email : jean-eudes.teya@minagri-rca.org

Suppléant

Michel Bissefi
Assistant du Chargé de mission en
matière d'agriculture/Point focal
FAO-RCA
B.P. 786 Bangui
Tel : +236 75 04 77 92/77099597
Courriel : michelbissefi@yahoo.fr

CHAD – TCHAD**Délégué**

MBailaou Naimbaye Lossimian
Ministre de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
N'Djaména
BP 4001 N'Djaména
Tel : +235 624 0335/ 988 0701

CONGO**Suppléants**

Bernard Goulou
Ingénieur agronome
Conseiller à la politique agricole et à
l'innovation technologique
Ministère de l'agriculture et de
l'élevage
BP 2453 Brazzaville
Tel: +242 548 2410
Courriel : bergoulou_yan@yahoo.fr

Emile Essema
Conseiller auprès de l'Ambassade de
la République du Congo en Italie
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO, du FIDA et du
PAM
Ambassade de la République du
Congo en Italie
Via Ombrine 8/10
00198 Rome
Tel/Fax : +39 06 841 7422
Courriel : ambacorome@libero.it

Charles Kinzenzé
Attaché à l'économie à
l'administration, et à la prospective
BP 2453 Brazzaville
Tel: +242 525 9048
Email: kinzenzecharles@yahoo.fr

**CONGO, DEMOCRATIC REPUBLIC
OF – RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**

Tel: +254 20 387 0360/387 0298
Fax : +254 20 387 0383
Email : eg.emb_nairobi@mfa.gov.eg

Délégué

On'okoko Tadumi
Permanent Representative
Permanent Mission of Democratic
Republic of the Congo to the United
Nations Environment Programme
P.O. Box 48106
00100 Nairobi
Tel: +254 20 229 772
Fax : +254 20 375 4253
Email : nairobi@embardke.org

Suppléants

Michel B. Mubare
First Counselor
Permanent Mission of Democratic
Republic of the Congo to the United
Nations Environment Programme
P.O. Box 48106
00100 Nairobi
Tel: +254 20 229 772
Fax : +254 20 375 4253
Email : nairobi@embardke.org

EGYPT – EGYPTE

Delegate

Saher Hamza
Ambassador
Embassy of the Arab Republic of
Egypt
P.O. Box 30285
Nairobi
Tel: +254 20 387 0360/387 0298
Fax : +254 20 387 0383
Email : eg.emb_nairobi@mfa.gov.eg

Alternate

Tamer Shaheen
Third Secretary
Embassy of the Arab Republic of
Egypt
P.O. Box 30285
Nairobi

EQUATORIAL GUINEA

Delegate

Pascual Bacale Mbiang
Permanent Representative of
AQG/FAO
0039 Rome, Italy
Tel: +334 8596 0632
Fax: +3906 3088 8269
Email: reperge.fao@gmail.com

Alternate

Gabriel-Martin Esono Ndong Micha
Asesor Ministerio
Ministry of Agriculture and Forest
Malabu
Tel: +240 273 924
Email: gm_esono_ndong@yahoo.es

ERITREA – ERYTHRÉE

Delegate

Teumezghi Tesfa
Counselor
Embassy of the State of Eritrea
P.O. Box 30651
00623 Nairobi
Kenya
Tel: +254 20 444 3163/4
Fax: +254 20 444 3165
Email: eriembk@africaonline.co.ke

GABON

Délégué

Patrice Yemba
Secrétaire général permanent de la
Commission nationale de la FAO
Ministère de l'agriculture, de
l'élevage et du développement rural
B.P. 551 Libreville
Tel : +241 06 262471

E-mail : yembapatrice@yahoo.fr
THE GAMBIA – GAMBIE

Delegate

Momodou Lamin Ceesay
 Deputy Permanent Secretary
 Department of State for Agriculture
 The Quadrangle
 Banjul
 Tel: +220 422 8230 / 422 8402 / 422
 3832
 Fax: +220 224 201 187
 Email: ceesayml@hotmail.com

GHANA

Delegate

Ernest A. Debrah
 Minister for Food and Agriculture
 Ministry of Food and Agriculture
 P.O. Box MB 37
 Accra
 Tel : +233-21-666567 / 663036
 Fax: +233 21 668 245
 Email: minister@mofa.gov.gh

Alternates

Charles Agyei-Amoama
 Ambassador to Italy and Permanent
 Representative to FAO, IFAD and
 WFP
 Ghana Embassy
 Via Ostriana 4
 00199 Rome, Italy

Emmanuel Enos
 Head of Chancellery
 Ghana Embassy in Ethiopia
 Addis Ababa, Ethiopia

Ms. Adelaide Boateng-Siriboe
 Alternate Permanent Representative to
 FAO, IFAD and WFP
 Ghana Embassy
 Via Ostrina 4
 00199 Rome
 Tel: +39 06 8621 9307/ 8621 7191
 Fax: +3906 8632 5762

Email: info@ghanaembassy.it ;
fao@ghanaembassy.it ;
absiriboe@yahoo.co.uk

KENYA

Delegates

William Samoei Ruto
 Minister for Agriculture
 Ministry of Agriculture
 Kilimo House
 P.O. Box 30028
 Nairobi

Charity K. Ngilu
 Minister for Water and irrigation
 Ministry of Water and Irrigation
 Maji House
 P.O. Box 49720
 Nairobi
 Email: minister@water.go.ke

Moses Wetang'ula
 Minister for Foreign Affairs
 Ministry of Foreign Affairs
 P.O. Box 30551
 00100 Nairobi
 Tel: +254 20 318 888
 Fax: +254 20 240 066

Joseph Nyaga
 Minister for Cooperative
 Development
 Ministry of Cooperative
 Development
 NSSF Building., Easter Wing of
 Block A
 P.O. Box 30547
 00100 Nairobi

Paul Nyongesa Otuoma
 Minister for Fisheries Development
 Ministry for Fisheries Development
 Kilimo house
 P.O. Box 30028
 00100 Nairobi

Mohamed Abdi Kuti
 Minister for Livestock Development
 Ministry of Livestock Development

Kilimo House
P.O. Box 30028
Nairobi

George Saitoti
Minister for Provincial Administration
and Internal Security
Ministry of Provincial Administration
and Internal Security
P.O. Box 30510
Nairobi
Tel: +254 20 222 7411

Alternates

Romano M. Kiome
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Kilimo House
P.O. Box 30028
Nairobi

David Stower
Permanent Secretary
Ministry of Water and Irrigation
Maji House
P.O. Box 49720
Nairobi
Tel: +254 20 316 261/186
Email: ps@water.go.ke

Patrick Khaemba
Permanent Secretary
Ministry of Livestock Development
Kilimo House
P.O. Box 30028
Nairobi

Mr. Seno Nyakenyanya
Permanent Secretary
Ministry of Cooperative Development
NSSF Building, Eastern Wing of
Block A
P.O. Box 30547
00100 Nairobi

Micheni Ntiba
Permanent Secretary
Ministry of Fisheries Development
Maji House

P.O. Box 30028
00100 Nairobi

Kombo Mwero
Permanent Secretary
Ministry of Forests and Wildlife
NHIF Building
P.O. Box 30126
00100 Nairobi

Hukka Wario
Permanent Secretary
Ministry of Development of Northern
Kenya and Other Arid Lands
Nairobi
Tel: +254 720 225 598
Fax: +254 20 240 066

Francis Muthaura
Permanent Secretary/Head of Civil
Service and Sec to Cabinet
Office of the President
P.O. Box 30510
00100 Nairobi

Thuita Mkiangi
Permanent Secretary
Ministry of Foreign Affairs
P.O. Box 30551
00100 Nairobi
Tel: +254 20 318 888
Fax : +254 20 240 066
Email : ps@mfa.go.ke

Ms. Anne B. Nyikuli
Permanent Representative to FAO
Kenya Mission in Rome
Rome
Italy

William A. Songa
Agriculture Secretary
Ministry of Agriculture
Kilimo House
Cathedral Road
P.O. Box 30028-00100
Nairobi
Tel: +254 20 271 8870/ 272 5723
Fax : +254 20 272 5774
Email :

agriculturesecretary@kilimo.go.ke
wsonga@africaonline.co.ke

T. Bonyo
 Director of Agriculture
 Ministry of Agriculture
 Kilimo House
 P.O. Box 30028
 Nairobi
 Email: bonyotom@yahoo.com

Julius Kiptarus
 Director of Livestock Production
 Ministry of Livestock Development
 Hill Plaza Bld
 P.O. Box 34188
 Nairobi
 Email: dlp@africaonline.co.ke

Michael D. Kinyanjui
 Ambassador
 Department of International
 Organizations and Conferences
 Ministry of Foreign Affairs
 P.O. Box 30551
 00100 Nairobi
 Tel: +254 20 318 888
 Fax: +254 20 240 066
 Email: mdkinyanjui@mfa.go.ke

Peter Maina Inthondeka
 Director
 Veterinary Services
 Private Bag
 Kabete
 Email: peterithondeka@yahoo.com

Fredrick F. Odhiambo
 Commissioner of Cooperative
 Ministry of Cooperative Development
 NSSF Building, Eastern Wing of
 Block A
 P.O. Box 30547
 00100 Nairobi
 Tel: +254 020 273 1528/ 722 987
 735

Charles Mutai
 Director
 Kenya Meteorological Department

P.O. Box 30259
 00100 Nairobi
 Tel: +254 20 386 7880
 Fax: +254 20 387 6955
 Email: cmutai@meteo.go.ke

John M. Mwangi
 Chief Information Officer
 Ministry of Water and Irrigation
 Maji house
 Tel: +254 20 2716 103
 Fax: +254 20 272 622
 Email: mbau59@yahoo.com

Sammy Wekesa Kwichichi
 Public Relations Officer
 Ministry of Agriculture
 Kilimo House
 Cathedral Road
 Tel: +254 20 271 8870
 Email: kwichichi@yahoo.com

Gregory Mwangi
 Irrigation Engineer
 Ministry of Water and Irrigation
 P.O. Box 49720
 Nairobi 00100
 Tel: +254 726 054 993
 Fax: +254 202 727 622

Z.A. Mabea
 Commissioner
 Lands
 Ardhi House
 P.O. Box 30450
 00100 Nairobi
 Tel: +254 20 271 7091
 Email: comlands@earth.co.ke

Charles.K. Koske
 Director of Irrigation and Drainage
 Ministry of Water and Irrigation
 Maji House
 P.O. Box 30521
 Nairobi
 Tel: +254 20 271 6103 Ext: 42258
 Fax: +254 722 851 888
 Email: ckkoske@water.go.ke

G.V. Monor

Director of Fisheries
Ministry of Fisheries Development
Maji House
P.O. Box 30028
00100 Nairobi

William Kirwa
Managing Director
Agricultural Development
Cooperation (ADC)
P.O. Box 51500
00200 Nairobi
Tel: +254 20 252 068

Ms. Rosemary Mkok
Acting Chief Executive Officer
Kenya Sugar Board
Sukari Plaza off Waiyaki Way
P.O. Box 51500
00200 Nairobi
Tel: +254 722 203 127
Email: rmkok@kenyasugar.co.ke

Gideon Kirwa Misoi
Managing Director
National Cereals and Produce Board
Machakos road Industrial Area
00100 Nairobi
Tel: +254 20 536 028
Fax: +254 20 557 622
Email: gmisoi@ncpb.co.ke

John Mutunga
Chief Executive Officer
Kenya National Federation of
Agricultural Producers (KENFAP)
P.O. Box 43148
00100 nairobi
Tel: +254 20 608 324/600 355
Fax : +254 20 608 325
Email : producers@kenfap.org

Omurembe Iyadi
Managing Director
Agricultural Finance Corporation
Development Hse 7th Flr.
P.O. Box 30367
00100 Nairobi
Tel: +254 020 317 199
Fax: +254 020 219 390

Email: info@agrifinance.org

Willis Oluoch Kosura
Dean Kabete Campus
Nairobi University
Email: willis.kosura@aercafrica.org

E.A. Mukisira
Director
Kenya Agricultural Research Institute
(KARI)
Nairobi
Tel: +254 20 418 3349
Email: eamukisira@kari.org

Paul Mbuni
National Chairman
Kenya Society for Agricultural
Professionals (KESAP)
P.O. Box 8419
00200 Nairobi
Tel: +254 020 273 7670/ 733 396
892
Email: pmbuni@yahoo.com

Christopher H. Wanga
Chairman
Kenya Veterinary Association (KVA)
Nairobi
Tel: +254 722 707 122
Email: christwanga@yahoo.com

Ratemo W. Michieka
University of Nairobi
Nairobi
Tel: +254 725 972 872
Email: michieka@yahoo.com

Vincent Ngurare
Managing Commissioner
Kenya Meat Commission
Ministry of Livestock
P.O. Box 2, Athi River
Nairobi
Tel: +254 045 260 332
Fax: +254 045 26520
Email: pa@kenyameat.co.ke ;
ceo@kenyaneat.ci.je

James Nyoro
Director

Tegemeo Institute
Egerton University
P.O. Box 204948
0200 Nairobi
Tel: +254 20 271 7818
Email : jnyoro@egermeo.org

Ms. Philomena Chege
Senior Assistant Director of
Agriculture
Njaa Marufuku Kenya
Ministry of Agriculture
P.O. Box 30028
Nairobi
Tel: +254 020 313 525
Email: philochege@yahoo.com

Ms. Jacinta M. Ngwiri
Agriculture Attaché
Kenya Embassy in Rome
Via Archimede 164
00197 Rome
Italy
Tel: +254 728 081 491
Email: kenroma@rdn.it

Ms. Jane Makori
Second Secretary
Kenya Embassy in Rome
Via Archimede 164
00197 Rome
Italy
Tel: +254 728 081 491
Email: kenroma@rdn.it

Benson Ogutu
Ambassador/Director for Political
Affairs
Ministry of Foreign Affairs
P.O. Box 30551
00100 Nairobi
Tel: +254 20 318 888
Fax : +254 20 240 066
Email: bogoto@mfa.go.ke

Ms. Anne C.R. Keah
Third Secretary
Department of International

Organizations and Conferences
Ministry of Foreign Affairs
P.O. Box 30551
00100 Nairobi
Tel: +254 20 318 888
Fax : +254 20 240 066
Email : ckeah@mfa.go.ke

Jon Chessoni
Foreign Service Officer
Ministry of Foreign Affairs
P.O. Box 30551
00100 Nairobi
Tel: +254 20 318 888
Fax : +254 20 240 066
Email : jnchessoni@yahoo.com

Adan Duale
Ministry of Livestock Development
P.O. Box 34188
Nairobi

Ms. Anastacia Kivuva
Department of Agribusiness
Ministry of Agriculture
P.O. Box 30028
00100 Nairobi
Tel: +254 020 215 704
Email: annastaciakuo@yahoo.com

Isaac Thendiu
Market Development Expert
ASAL-ADB Project
Animal Production Society of Kenya
P.O. Box 9872
00100 Nairobi
Tel: +254 733 745 740
Email: isaacnjero@email.com

William Ogara Okello
Senior Vice Chairman
Kenya Veterinary Association
Public Health Department
Veterinary Faculty
University of Nairobi
Tel: +254 722 707 122
Email: williamogara@yahoo.com

Joseph Mureithi
Deputy Director

KARI-Research and Technology
Kenya Agricultural Research Institute
P.O. Box 57811
Nairobi

Email: jmureithi@kari.org

Moses Jura Omedi
Senior Superintending Engineer
Department of Irrigation and Drainage
Ministry of Water and Irrigation
P.O. Box 49720
00100 Nairobi
Tel: +254 722 688 752
Fax : +254 20 272 622
Email : omedimosj@yahoo.co.uk

M. Muriuki
Cooperative Bank
Cooperative House
P.O. Box 67881
00200 Nairobi

Albin Sang
Provincial Director
Livestock Production
Livestock Development
P.O. Box 47010
00100 Nairobi
Tel: +254 020 342 041
Fax: +254 020 342 041
Email: pdlpnbi@yahoo.com

Gideon Muriuki
Managing Director
Cooperative Bank
Cooperative Hse
P.O. Box 67881
00200 Nairobi
Tel: +254 020 327 6000

Ms. Mary Kamau
Director Extension
Ministry of Agriculture
Kilimo House
P.O. Box 30028
00100 Nairobi
Tel: +254 020 271 8870
Email: mujenga08@yahoo.com

Chagema Kedera

Managing Director
Kenya Plant Health Inspectorate
Services (KEPHIS)
P.O. Box 49592
00100 Nairobi
Tel: +254 020 359 7201
Fax: +254 020 353 6175
Email: director@kephis.org

Thuita Mwangi
Permanent Secretary
Ministry of Foreign Affairs
P.O. Box 30551
00100 Nairobi
Tel: +254 020 318 888
Fax: +254 020 240 066
Email: ps@mfa.go.ke

Humphrey Mwangi
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
P.O. Box 30028
00100 Nairobi
Email: mwangih_06@yahoo.com

Ms. Elizabeth Kimenyi
Senior Assistant Director of
Agriculture
Ministry of Agriculture
P.O. Box 30028
00100 Nairobi
Tel: +254 020 271 8870
Email: ewkimenyi@yahoo.com

LESOTHO

Delegate

Ramootsi Mokone Lehata
Assistant Minister of Agriculture and
Food Security
P.O. Box 24
Maseru 100
Tel: +266 22 31 6165
Fax: +266 22 31 01 86
E-mail: minagric@leo.co.ls

Alternates

Liteboho Mofubetsoana
Deputy Permanent Secretary
P.O. Box 24

Maseru 100
 Tel: +266 22 32 48 27
 Fax: +266 22 31 01 86
 E-mail: lmofubetsoana@agriculture.gov.ls

Jonas Sponkie Malewa
 Ambassador/Permanent
 Representative to FAO
 Embassy of Lesotho in Italy
 Via Serchio 8
 00198 Rome
 Italy
 E-mail: lesothoembassy.rome@tin.it

Ms. Mantho Motselebane
 Director of Planning and Policy Analysis
 P.O. Box 24 Maseru 100
 Tel: +266 22 32 62 35
 Fax: +266 22 310 356
 E-mail: motselebanem@agriculture.gov.ls

Motanyane S. Motake
 Chief Agricultural Officer
 Ministry of Agriculture and Food
 Security
 P.O. Box 24
 100 Maseru
 Tel: +266 22 324 827

Ntitia Tuoane
 Chief, Extension Officer
 P.O. Box 24 Maseru 100
 Tel: +266 223 14 610
 Fax: +226 223 10 186
 Email: ntitia@htomail.com

Ntai Lepheane
 District Agricultural Officer
 (Mokhotlong)
 Ministry of Agriculture and Food
 Security
 P.O. Box 11
 Mokhotlong
 Tel: +266 22 92 02 11

Ms. Senate Barbara Masupha
 Counsellor/Alternative Permanent
 Representative to FAO

Embassy of Lesotho in Italy
 Via Serchio 8
 00198 Rome, Italy
 E-mail: lesothoembassy.rome@tin.it

LIBERIA

Delegate

Borkai Sirleaf
 Deputy Minister of Agriculture for
 Administration
 Ministry of Agriculture
 19th Street Sinkor
 1000 Monrovia 10
 Tel: +231 647 8077/7770 6677
 Fax: +231 226 104/227 368
 Email: deputyministermoa@yahoo.com

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA – JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

Delegate

Abubakar Al-Mabruk Al-Mansouri
 Minister
 Ministry of Agriculture, Animal and
 Marine Wealth
 Libyan Arab Jamahiriya
 Tel: (+00218) 2136 16727
 Fax: (+00218) 2136 16727

Alternates

Dr. Ibrahim Al-Sharif Ben Sasi
 Director of Technical Office
 Ministry of Agriculture, Animal and
 Marine Wealth
 Tripoli
 Libyan Arab Jamahiriya
 Tel: +218 91 212 3801
 Fax: +218 21 361 6727
 Email: ib_bensassi@yahoo.com

Hesham Ali Sharif
 Chargé d'Affaires
 Libyan People's Bureau

Abdalla Abdurahman Zaied

Permanent Representative
Mission of Libya to FAO
00137 Rome

Italy

Tel: +39 06 3260 9854

Fax: +39 06 322 5438

Email: faoprlby@yahoo.com

Hussein Abu-Al-Ghasim Al-Saghir
Personal Assistant
Ministry of Agriculture, Animal and
Marine Resources

Hussein Al Sajaer
Minister's Office
Ministry of Agriculture, Animal and
Marine Wealth
Tel: +218 2136 167 27
Fax: +218 2136 16727

MALAWI

Delegate

Andrew T. Daudi
Secretary
Ministry of Agriculture and Food
Security
P.O. Box 30134
3 Lilongwe
Tel: +265 882 6283
Email: adaudi@malawi.net

Alternates

Mphatso Janet Nyekanyeka
Deputy Director for Agricultural
Planning Services
Ministry of Agriculture and Food
Security
P.O. Box 30134
Lilongwe 3
Tel: +265 887 8877
Email: mphats@zafira-online.et

Daniel Chihana
Deputy Programme Manager –
Karonga
Ministry of Agriculture and Food
Security

P/B 4, Karonga
Tel: +265 927 9846
Email: sdchahana@yahoo.co.uk

MALI

Délégué

Tiémoko Sangaré
Ministre de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Bamako
Tel : +223 228 2881/693 7676

Suppléants

Fousseyni Diarra
Conseiller du Ministre
Ministère de l'agriculture
Bamako
Tel : +223 228 2881/693 7676

Modibo Touré
Conseiller du Ministre
Ministère de l'agriculture
Bamako
Tel : +223 228 2881/693 7676
Email : modimah@yahoo.com

MOROCCO – MAROC

Délégué

Fahim Mimoun
Deputy Permanent Representative
Embassy of the Kingdom of Morocco
P.O. Box 61098
00100 Nairobi
Tel: +254 710 749 184
Fax : +212 3776 1557
Email : samir.kenya57@yahoo.com

Suppléants

Driss Nadah
Directeur de la production végétale
Ministère de l'agriculture et de la
pêche maritime
BP 607 Rabat Chellah
Tel : +212 37767 1478/764891
Fax : +212 37 76 548

Zaairat Bouchaib

Counselor
Embassy of the Kingdom of Morocco
P.O. Box 61098
00100 Nairobi
Tel: +254 722 321 226
Fax : +212 3776 1557
Email : samir.kenya57@yahoo.com

Rocholi A. Abdeolam
Attaché
Embassy of the Kingdom of Morocco
P.O. Box 61098
00100 Nairobi
Email: samir.kenya57@yahoo.com

MOZAMBIQUE

Delegate

Ms. Carla Elisa Mucavi
Ambassador and Permanent
Representative to FAO in Italy
Via Filippo Corridoni, 14
00195 Roma
Tel: +39 06 37514675
Fax: +39 06 37514699
E-mail: sec@ambasciatamozambico.it

Alternates

Marcos Gerald Namashulya
High Commissioner
High Commission of the Republic of
Mozambique
P.O. Box 66923
00200 Nairobi
Tel: +254 20 221 979
Email : milton1957@yahoo.com

Marcelo Chaquisse
Deputy National Director
National Directorate of Agrarian
Services
Ministry of Agriculture
P.O. Box 1406
Maputo
Tel: +258 82 321 4690
Fax: +254 20 222 2446
Email: mchaquisse@yahoo.com.br

Ms. Leia Bila
Head of Department

Ministry of Planning and
Development
P.O. Box 4518
Maputo
Tel: +258 21 419 824
Fax: +258 21 419 824
Email: leiabila@hotmail.com

Agostinho Tome Milton
Counselor
High Commission of the Republic of
Mozambique
P.O. Box 66923
00200 Nairobi
Tel: +254 20 221 4191 / 222 1979
Fax : +254 20 222 2446
Email : milton1957@yahoo.com

NAMIBIA – NAMIBIE

Delegate

Isak Katali
Deputy Minister
Ministry of Agriculture, Water and
Forestry
Private Bag 13184
9000 Windhoek
Tel: +264 61 208 7644
Fax: +264 61 229 961
Email: katalii@mawf.gov.na

Alternates

Mesag Mulunga
Deputy Director, Planning
Ministry of Agriculture, Water and
Forestry
Private Bag 13184, Windhoek
Tel: +264 61 208 7678
Fax: +264 61 221 733
Email: mulungam@mawf.gov.na

Eugene Kanguatjivi
International Cooperation Officer
Ministry of Agriculture, Water and
Forestry
Luther Street
Private Bag 13184 Windhoek
Tel: +264-61 208 77735
Fax: +264-61 221 7767
Email: kanguatjivie@mawf.gov.na

NIGER

Délégué

Mahaman Moussa
 Ministre du développement agricole
 Ministère du développement agricole
 BP 12091 Niamey
 Tel: +227 2073 3541
 Fax: +227 2073 6617
 Email: mahamanmous@yahoo.fr

NIGERIA

Delegate

Yaya Olaniran
 Permanent Representative to FAO
 Office of the Permanent
 Representative to Rome-based UN
 Agencies
 c/o Embassy of Nigeria
 Via Cassiodoro 2/C
 00193 Rome
 Italy
 Tel: +3906 450 3973
 Email: nigeriapermrep@email.com

RWANDA

Delegate

Christophe Bazivamo
 Minister of Agriculture and Animal
 Resources
 Ministry of Agriculture and Animal
 Resources
 P.O. Box 621 Kigali
 Tel: +250 585 053
 Fax: +250 585 057
 Email: cbazivomo@gov.rw

SEYCHELLES

Delegate

Walter Talma
 Principal Secretary

Department of Environment
 Resources
 Ministry of Environment and Natural
 Resources
 P.O. Box 166 Mahe
 Tel: +248 722 368
 Fax: +248 225 245
 Email: psnr@menr.gov.sc

SOUTH AFRICA – AFRIQUE DU SUD

Delegate

Ms. Lulama Xingwana
 Minister for Agriculture
 Ministry of Agriculture
 P.O. Box 250
 001 Pretoria
 Tel: +2712 319 7236
 Fax: +2712 319 8558
 Email: minister@nda.agric.za

Alternates

Lenin Magigwane Shope
 Ambassador/Permanent
 Representative to FAO
 South African Embassy in Italy
 Via Tanaro 14, Rome 00198
 Italy
 Tel: +39 335 635 3883
 Fax: +39 06 8525 4301
 E-mail: sae2@sudafrica.it

Duncan Moopelo Sebefelo
 Counselor Multilateral Affairs
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 South African Embassy in Italy
 Via Tanaro, 14
 00198 Rome
 Tel: +39 06 8525 4239
 Fax: +39 06 8525 4224
 E-mail: agri.rome@flashnet.it

Ms. Njabulo Nduli
 Counsellor Agriculture
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 South African Embassy in Italy
 Via Tanaro, 14

00198 Rome
 Tel: +39 06 8525 4239
 Fax: +39 06 8525 4224
 E-mail: agriculture@sudafrica.it

Ms. Emily Mogajane
 Deputy Director General
 Ministry of Agriculture
 P.O. Box 250
 001 Pretoria
 Tel: +2712 319 7153
 Fax: +2712 319 8558
 Email: ddgbdm@nda.agric.za

Alfred Sithole
 Assistant Director
 Department of Agriculture,
 international Relations
 Ministry of Agriculture
 P.O. Box 250
 001 Pretoria
 Tel: +2712 319 6773
 Fax: +2712 325 1042
 Email: bennys@nda.agric.za

Andries Oosthuizen
 Deputy Director
 Humanitarian Affairs
 Ministry of Foreign Affairs
 P/Bag C152
 Pretoria
 Tel: +2712 351 1466
 Fax: +2712 342 4429
 Email: oosthuizen@foreign.gov.za

Godfrey Mdhlu
 Media Liaison Officer
 Ministry of Agriculture
 P.O. Box 250
 0001 Pretoria
 Tel: +2712 319 7236
 Fax; +2712 319 8558
 Email: godfreymd@nda.agric.za

Ms. Caroline Manala
 Personal Assistant to the Minister
 Ministry of Agriculture
 P.O. Box 250
 001 Pretoria
 Tel: +2712 319 7236

Fax: +2712 319 8558
 Email: carolinema@nda.agric.za

SUDAN – SOUDAN

Delegate

Ubuch Ujwok
 Minister for Agriculture and Forestry
 Ministry for Agriculture and Forestry
 P.O. Box 285
 Khartoum
 Tel: +249 183 764 122
 Fax: +249 183 773 202
 Email: ujwok@yahoo.com

Alternates

Mohamed Eltayeb Elfaki Elnor
 Sudan Permanent Representative to
 FAO/IFAD/WFP
 Embassy of Sudan
 Via Prati della Farnesina, 57
 00194 Rome
 Tel: +3906 33 222 138
 Direct: +3906 3322 04 33
 Fax: +3906 33 40 841
 Email:
permreoffice_sudanembassyrome@yahoo.com

Hag. B. Hassan Ibrahim
 Director, Food Security
 Ministry for Agriculture and Forestry
 P.O. Box 285
 Khartoum
 Tel: +249 91 2127 5770
 Fax: +249 18 377 5952
 Email: menalbab88@yahoo.com

Salah M. Taha
 Director
 Agriculture Investment
 Administration
 Ministry of Agriculture and Forestry
 P.O. Box 285 Khartoum
 Tel: +249 91 242 0557
 Fax: +249 91 8378 0439
 Email: salahtaha54@hotmail.com

SWAZILAND

Delegate

Christopher T. Nkwanyana
Acting Principal Secretary
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P.O. Box 162 Mbabane
Tel: +268 606 2604
Email: nkwanyanac@gov.sz

Alternate

George M. Ndlangamandla
Director of Agriculture and Extension
Services
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P.O. Box 162 Mbabane
Tel: +268 606 2603
Fax: +268 404 1733
Email: ndlangamandlag@gov.sz

**TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF –
RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE**

Delegate

Stephen Wassira
Minister for Agriculture Food
Security and Cooperatives
Ministry for Agriculture Food
Security and Cooperatives
P.O. Box 9192
Dar es Salaam
Tel: +255 222 862 480/81

Alternates

Wilfred J. Ngirwa
Permanent Representative to FAO,
WFP and IFAD
Embassy of the United Republic of
Tanzania
Viale Cortina D'Ampezzo
185-00135 Rome
Italy
Tel: +3906 3348 5820

Nyasugara Kadege
High Commissioner
Tanzania High Commission
P.O. Box 47790
00100 Nairobi

Kenya
Tel: +254 20 311 948/50
Fax: +254 20 221 8269
Email: highcom@tanzaniahc.or.ke

Mbogo Futakamba
Director of Irrigation and Technology
services
Ministry of Water and Irrigation
P.O. Box 9153
Dar es Salaam
Tel: +255 228 3226
Fax: +255 228 3226
Email: mbogo.futakamba@kilimo.go.tz
Paulo S.M. Tarimo
Director, Land Use Planning Division
Ministry of Agriculture, Food Security
and Cooperation
P.O. Box 9192
Dar es Salaam
Tel: +255 22 286 0450
Fax: +255 22 286 0444
Email: tarimops@hotmail.com

John Mngodo
Agriculture Director
National Food Security
Ministry of Agriculture, Food Security
and Cooperation
P.O. Box 9192
Dar es Salaam
Tel: +255 22 286 5950
Fax: +255 22 286 5951
Email: john.mngodo@kilimo.go.tz ;
jtjmnogodo@yahoo.com

Ms. Perpetua Hingi
Agricultural Attaché
Embassy of the United Republic of
Tanzania
00135 Rome
Tel: +3906 3348 5820
Fax: +3906 3348 5828

Joseph Andrew Lubiloh
Assistant to the Minister
Agriculture Food Security and
Cooperatives

P.O. Box 9192
Dar es Salaam
Tel: +255 22 286 20 65
Email: jalubilo@yahoo.co.ck

Ms. Adelaida F.T. Tillya
Minister Counselor
Permanent Mission of the United
Republic of Tanzania to the United
Nations Environment Programme
P.O. Box 47790
00100 Nairobi
Tel: +254 20 311 948/50
Fax : +254 20 221 8269
Email : highcom@tanzaniahc.or.ke

TOGO

Délégué

Sambiani Leini Laré
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture, de
l'élevage et de la pêche
Lomé
Tel : +228 221 5563
Email : maep_togo@yahoo.fr

Suppléant

Baba Kakabou
Ingénieur agronome
Directeur du Projet Basse Vallée du
fleuve Mono
Lomé
Tel: +228 220 0785
Fax: +228 220 0785
Email : pbvm@togo-imet.com

UGANDA – OUGANDA

Delegate

Fred Mukisa
Minister
Ministry of State for Fisheries
P.O. Box 102

041 Entebbe
Tel: +256 722 406 967
Email: mukisa@spacenet.co.ug

Alternates

Margaret Lucy Kyogire
Minister Consellor/Deputy Head of
Mission
Embassy of Uganda in Italy
Lungotevere dei Mellini, 44
Tel: +3906 322 5220/3230 7232
Fax; +3906 321 3688
Email: mkyogire@yahoo.co.uk

Okaasai Opolot
Commissioner Crop Production and
Marketing
Ministry of Agriculture, Animal
Industry and Fisheries
P.O. Box 102
041 Entebbe
Tel: +256 414 320 690/772 589 642
Email: psmaif@infocom.co.ug

Robert Sabiiti
First Secretary
Embassy of Uganda in Rome
Lungotevere del Melini, 44
Scala valadier, int. B
00193 rome
Tel: +3906 322 5220/320 7232
Fax: +3906 3089 2889
Email: rsabiiti@yahoo.com

ZAMBIA – ZAMBIE

Delegate

Albert Mulonga
Deputy Minister in charge of
Agriculture
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Independence Avenue
Lusaka
Tel: +260 1254 661
Fax: +260 1254 671
Email: minister@zamnet.zm

Alternates

Christian Chomba
Principal Policy Analyst
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Independence Avenue
Lusaka
Tel: +260 1254 661
Fax: +260 1254 671
Email: cmchomba@maff.gov.zm

George W. Sikuleka
Chief Irrigation Officer
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Independence Avenue
Lusaka
Tel: +260 1254 661
Fax: +260 1254 671
Email: gsikuleka@maff.gov.zm

ZIMBABWE

Delegate

David Chapfika
Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
No.1 Borrowdale Road
P/Bag 7701, Causeway
Harare
Email: chapfikadud@yahoo.co.uk

Alternates

Ms. Mary Margaret Muchada
Ambassador
Embassy of Zimbabwe in Rome
Via Vilgilio 8
00193 rome
Tel: +3906 6830 8282
Fax: +3906 6830 8324

Email: zimbabwe-wolit@tislined.it ;
muchada@msn.com

Kennedy Samaneka
Deputy Ambassador
Embassy of Zimbabwe
P.O. Box 30806
00100 Nairobi
Email: ksamaneka@hotmail.com

Thabani Dube
Acting Chief Agricultural Economist
Economics and Marketing Department
Ministry of Agriculture
1, Borrowdale Road
Harare
Tel: +263 4 797 389-95/797 400-1
Email: dubethabani25@yahoo.co.uk

Francis Muchada
Board Member
Grain Marketing Board
P.O. Box CY 77
Causeway
Harare
Tel: +263 11 800 032

K. Nkomani
Embassy of Zimbabwe
Nairobi
Kenya

Sydney Deni
Personal Assistant
Ministry of Agriculture
P.O. Box 7701
Harare
Tel: +263 425 1323

OTHER OBSERVERS AUTRES OBSERVATEURS

HOLY SEE - SAINT-SIÈGE **Msgr. Alain Lebeauin**

Ambassador
Embassy of Holy See in Nairobi
P.O. Box 14326

00800 Nairobi
Holy See
Tel: +254 020 444 2975-7
Email: holyseeunep@nunciokenya.org

Janusz Urbanczyk

Embassy of Holy See in Nairobi
 P.O. Box 14326
 00800 Nairobi
 Holy See
 Tel: +254 020 444 2975-7
 Email: holyseeunep@nunciokenya.org

Etienne Traille

Adviser
 Embassy of Holy See in Nairobi
 P.O. Box 14326
 00800 Nairobi
 Holy See
 Tel: +254 020 444 2975-7
 Email: holyseeunep@nunciokenya.org

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISÉES

**UN-HABITAT (UNITED NATIONS
 HUMAN SETTLEMENTS
 PROGRAMME)**

Frederico T. Neto
 Chief, Urban Economy Branch

Monitoring and Research Division
 UN-Habitat
 P.O. Box 30030
 00100 Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 20 762 5551
 Fax: +254 20 762 4736

Email: frederico.neto@unhabitat.org

WORLD BANK

Sergiy Zorya
 Agriculture and Rural Development
 (AFTAR), Africa Region

World Bank
 1818 H Street, N.W.,
 Washington DC, 20433
 United States of America
 Tel: +1 202 458 4867
 Email: szorya@worldbank.org

**WMO (WORLD METEOROLOGICAL
 ORGANIZATION)**

Stephen Njoroge
 WMO Representative
 Regional Office for Africa
 P.O. Box 1395
 00606 Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 20 387 7371
 Fax: +254 20 387 7373

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRICAN UNION

Ahmed Abdou Ali El Sawahly
 Chief Animal Health Officer
 Interafrican Bureau for Animal resources
 P.O. Box 30786

 00100 Nairobi
 Kenya

Tel: +254 20 367 4000
 Fax: +254 20 367 4341
 Email: ahmed.elsawahly@au-ibar.org

Babagana Ahmadu
 Director
 Rural Economy and Agriculture
 Addis Ababa, Ethiopia
 Tel: +251 911 201 631
 Email: babagensa@africa-union.org

Emmanuel Tambi
Senior Policy Officer
Rural Economy and Agriculture
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 911 015 321
Email: nsanyitambi@yahoo.com

**ALLIANCE FOR A GREEN
REVOLUTION IN AFRICA (AGRA)**

Namanga Ngongi
President
Alliance for a Green Revolution in Africa
P.O. Box 66773 Westlands
00800 Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 367 5231
Fax: +254 20 375 0653
Email: ngongi@agra-alliance.org

Adeyemi Franck Attere
Adviser
Alliance for a Green Revolution in Africa
P.O. Box 66773 Westlands
00800 Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 367 5231
Fax: +254 20 375 0653
Email: fattere@agra-alliance.org

**ASSOCIATED COUNTRY WOMEN OF
THE WORLD (ACWW)**

June Shaw
National Chairman
West Africa Women's League
ACWW
P.O. box 40308
00100 Nairobi,
Kenya
Tel: +254 20 272 2981
Email: eawl@wananchi.com ;
4sure@wananchi.com

BIOVERSITY INTERNATIONAL

Joseph Jojo Baidu-Forson
Regional Director
Sub-Sahara Regional Office
Bioversity International

00100 Nairobi
Tel: +254 20 722 4500
Fax: +254 20 722 4501
Email: j.baidu-forson@cgiar.org

Robert J. Lewis-Lettington
Project Coordinator/Legal Specialist
Genetic Resources Policy Initiative (GRPI)
Bioversity International
c/o ICRAF
P.O. Box 30677
00100 Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 722 4500
Fax: +254 20 722 4500
Email: r.lettington@cgiar.org

COMMISSION UEMOA

Kpandja Ismail Binguitcha-Fare
Commissaire chargé du Département du
Développement rural, des ressources
naturelles et de l'environnement (DDRE)
UEMOA
380, rue Agostino Neto
01 BP 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tel: +226 5031 8873-76
Fax: +226 5031 8872
Email: commission@uemoa.int

Kolado Bocoum
Chargé de l'agriculture
Ouagadougou, Burkina Faso
Tel : +226 7016 3726/5031 8873 -76
Fax : +226 5031 8872
Courriel : kbocoum@uemoa.int

**ECONOMIC COMMUNITY OF WEST
AFRICAN STATES (ECOWAS)**

Chike C. Ezeudeh
Consultant
Department of Agric and Rural
Development
ECOWAS
60 Yakubu Gowon Crescent
Asokoro District
P.M.B. 401

Abuja, Nigeria
 Tel: +234 9 314 7647-9/+234 803 786
 1223
 Fax: +234 9 314 3005
 Email: ezeudeh@yahoo.com

Mobile: +223 935 6202
 Email: a.bouna@oie.int
abdoulaye.niang.oie@crsabamako.org

NEPAD SECRETARIAT

Richard M. Mkandawire
 Agriculture Advisor
 P.O. Box 1234
 1685 Midrand
 South Africa
 Tel: +2711 313 3338
 Fax: +2711 313 3778
 Email: mkandawirer@nepad.org

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE – WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH

Abdoulaye Bouna Niang
 Regional Representative for Africa
 BP 2954 Bamako
 Tel: +223 224 1583
 Fax: +223 224 0578

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS (WFTU) - ORGANISATION OF AFRICAN TRADE UNIONS (OATUU)

Sotiropoulos Apostolos
 Representative in UNESCO
 World Federation of Trade Unions (WFTU)
 14, rue de Roissy, 92240 Malakoff
 Paris, France
 Tel : +30 210 823 6872

Musamia Wafula
 World Federation of Trade Unions (WFTU)
 P.O. Box 48125
 00100 Nairobi
 Tel: +254 20 229 774
 Email: wmusamia@yahoo.com

OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/ OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

ACORD INTERNATIONAL

Maximin Kodji
 PAP Manager
 ACORD International
 00200 Nairobi
 Tel: +254 20 272 1172/85/86
 Fax: +254 20 272 1156
 Email:
maximin.kodjiF@acordinternational.org

Deborah Scott
 PAP Adviser
 ACORD International
 00200 Nairobi

Tel : +254 20 272 1172/85/86
 Fax : +254 20 272 1166

Awino Okech
 Gender Theme Manger
 ACORD International
 00200 Nairobi
 Tel : +254 20 272 1172/85/86
 Fax : +254 20 272 1166
 Ruth Nganga
 Communication Manager
 ACORD International
 00200 Nairobi
 Tel: +254 20 272 1172/85/86
 Fax: +254 20 272 1166

ACTIONAID INTERNATIONAL

Amade Suca
 Food Rights Coordinator Africa
 Actionaid International
 208 Maputo
 Mozambique
 Tel: +258 21 314 342
 Fax: +258 21 314 346
 Email: amade.suca@actionaid.org

Alex Dranga
 Communication Manager
 Actionaid International
 Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 733 704 850
 Email: alex.dranga@actionaid.org Ms.
 Angela Wauye
 Food Security Coordinator
 Policy
 Actionaid International
 00100 Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 20 444 0444/9
 Fax: +254 20 444 5843
 Email: angela.wauye@actionaid.org

Ms. Mildred Sharra
 Women's Rights Coordinator
 Policy
 Actionaid International
 265 Lilongwe
 Malawi
 Tel: +26 51 757 500
 Fax: +26 51 757 330
 Email: mildre.sharra@actionaid.org

Ms. Mary Wandia
 Women's Rights Coordinator-Africa
 Actionaid International
 Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 733 860 036
 Fax: +254 20 445 0089
 Email: mary.wandia@actionaid.org

**AFRICAN AGRICULTURAL
TECHNOLOGY FOUNDATION****(AATF)**

Ms. Nancy Muchiri
 Communication and Partnership Manager
 P.O. Box 30709
 00100 Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 020 422 3700
 Fax: +254 020 422 3701

Mpoko Bokanga
 Executive Director
 African Agricultural Technology
 Foundation
 P.O. Box 30709
 00100 Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 020 422 3700
 Fax: +254 020 422 3701

**ASSOCIATED COUNTRY WOMEN OF
THE WORLD (ACWW)**

Ms. June Shaw
 National Chairman of The East Africa
 Women's League and Representative of the
 Associated Country Women of the World
 P.O. Box 1870
 00900 Kiambu
 Kenya

EQUITY BANK

Ms. Esther Muiruri
 P.O. Box 75104
 00200 Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 20 273 6620/17
 Fax: +254 20 273 7276
 Email: esther.muiruri@equitybank.co.ke

HEIFER INTERNATIONAL

Alex Kirui
 Ndama Place, Kabarnet rd.
 P.O. Box 76478
 00508 Nairobi
 Kenya

Michael Kibue

Kenya Livestock Working Group
Heifer Kenya
Tel: +254 727 613 311
Email: sardlivestock06@yahoo.com

**INTERNATIONAL CROPS
RESEARCH INSTITUTE FOR THE
SEMI-ARID TROPICS (ICRISAT)**

Said N. Silim
Director, Eastern and Southern Africa
International Crops Research Institute
for the Semi-Arid Tropics
P.O. Box 39063
Nairobi
Tel: +254 20 722 4555
Fax: +254 20 722 4001
Email: s.silim@cgiar.org

**INTERNATIONAL FEDERATION OF
ORGANIC AGRICULTURE
MOVEMENTS (IFOAM)**

Ms. Wanjiru Kamau
IFAOM Contact Point Coordinator
Kenya Organic Agriculture Network
(KOAN)
P.O. Box 72461
00200 Nairobi
Kenya
Tel: +254 733573752
E-mail: wakamau2001@yahoo.com or
wanjiruk@elci.org

**INTERNATIONAL LIVESTOCK
RESEARCH INSTITUTE (ILRI)**

Carlos Seré
Director General
ILRI

Bruce Scott
Director
Partnerships and Communications
ILRI

Ravi Prabhu
Coordinator

CGIAR Regional Plan for Collective Action
in Eastern and Southern Africa

LANDLESS PEOPLE'S MOVEMENT

Ms. Tryphos T. Radebe
Landelless People's Movement
Durban
South Africa
Tel: +2722 992 412
Email: thobekiloradebe@yahoo.co.uk

MOI AFRICA INSTITUTE

Samuel Okwema
Moi Africa Institute
Nairobi
Kenya

**ORGANISATION OF AFRICAN
TRADE UNION UNITY -
ORGANISATION DE L'UNITE
SYNDICALE AFRICAINE
(OATUU/OUSA)**

Francis Atwoli
Assistant Treasurer-General of OATUU and
Agricultural and Plantation Workers Union
General Secretary in Kenya
Nairobi
Kenya.

PYRETHRUM BOARD OF KENYA

Joseph Ikahu
Managing Director
P.O. Box 420
Nakuru, Kenya
Tel: +254 051 221 1567
Fax: +254 051 221 0466
Email: pbk@pyrethrum.co.ke

John Mwangi
Chairman
P.O. Box 420
20100 Nakuru, Kenya
Tel: +254 051 221 1567
Fax: +254 051 221 0466
Email: pbk@pyrethrum.co.ke

ROTARY INTERNATIONAL (RI)

Henry K.M. Kyemba
 Primary Representative to UNEP
 Rotary International
 P.O. Box 59419
 00200 Nairobi, Kenya
 Tel: +256 41 434 7608
 Fax: +256 41 425 1525
 Email: henrykyemba@hotmail.com

RWANDA WOMEN NETWORK

Ms. Annette Mukiga
 Program Officer
 Rwanda Women Network
 Kigali
 Rwanda

Tel: +250 583 662
 Fax: +250 583 662
 Email: rwawnet@rwanda1.com

UGANDA LAND ALLIANCE

Ms. Rita Hope Aciro-Lakor
 Program Officer
 Capacity Building and Advocacy
 Uganda Land Alliance
 Kampala, Uganda
 Tel: +256 0414 540 048
 Fax: +256 0414 540 038
 Email: ula@africaonline.co.ug

REGIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS
REGIONALES NON-GOUVERNEMENTALES

COMMUNITY LAND AND DEVELOPMENT FOUNDATION

Ms. Sylvia Irene Cobbina
 Community Land and Development
 Foundation
 Takoradi
 Ghana
 Tel: +233 24 313 5779
 Fax: +233 31 25 336

EASTERN AFRICA FARMERS FEDERATION

Ms. Josephine Mkunda
 Program Officer
 Policy and Advocacy
 Eastern Africa Farmers Federation
 Arusha
 United Republic of Tanzania
 Tel: +255 27 250 9997/+254 020
 445 1691
 Fax: +255 27 250 9997/+254 020
 4451691

KIPPRA

John Omiti
 Deputy Director
 Kenya Institute of Public and Policy
 Research Analysis (KIPPRA)
 P.O. Box 71887
 Nairobi
 Tel: +254 73 373 3572
 Fax: +254 20 271 9951

NATIONAL YOUTH ASSOCIATION FOR FOOD SECURITY

Ms. Fatou Bah
 Program Assistant
 National Youth Association for Food
 Security
 Banjul, Gambia

**NATIONAL ORGANISING COMMITTEE (NOC)
COMITÉ NATIONAL D'ORGANISATION**

Dr. Wilson Songa	Ministry of Agriculture	Gov Liaison Officer, Chairman of NOC
Mr. Kenneth Ayuko	Ministry of Agriculture	Assistant Government Liaison Officer
Mr. J.K. Ekessa	Ministry of Medical Services	Medical Services
Ms. Hilda Gachemi	Ministry of Agriculture	ICT
Mr. P.N. Gichuhi	Ministry of Cooperative Development	
Mr. Ngari Githinji	Ministry of Livestock	Excursions
Mr. J.N. Karitu	Veterinary Department	
Mr. Ressa Kimani	Ministry of Tourism and Wildlife	Hospitality
Ms. Juliet Machanja	Ministry of Agriculture	Registration/Hotel
Mr. Geoffrey Monor	Ministry of Fisheries Development	
Mr. Josphine Mogere	Ministry of Agriculture	Publicity
Mr. G.M. Mungai	Ministry of Livestock Development	Documentation
Mr. David Musyoka	Ministry of Foreign Affairs	Protocol
Mr. Clement C. Muyesu	Ministry of Agriculture	Excursions
Mr. J. Nasio	Kenya Policy	Protocol and Security
Ms. Jacinta Ngwiri	Alternate Permanent Representative, Italy	
Mr. P.K. Njuguna	Meteorological Department	
Mr. Nyavanga	Permanent Presidential Music Commission	
Mr. Wilson Oduori	Ministry of Agriculture	
Mr. Ojango Omumu	Ministry of Fisheries Development	Transport
Mr. Sammy Wekessa	Ministry of Agriculture	Media
Ms. Esther Wang'ombe	Kenya Forestry Service	
Ms. Beatrice Kingori	Ministry of Agriculture	Side Events
Mr. John Mwangi	Ministry of Water and Irrigation	Publicity
Mr. Gregory Mwangi	Ministry of Water and Irrigation	Hospitality
Ms. Catherine Waweru	Ministry of Agriculture	Exhibition
Mr. Muli Mwanzia	Ministry of Agriculture	Conference
Dr. G.M. Kamau	Kenya Agricultural Research Institute	Exhibitions

FAO STAFF/PERSONNEL DE LA FAO

Mr. Jacques Diouf	Director-General
Mr. Modibo T. Traoré	Assistant Director-General/Regional Representative for Africa, RAF, Accra
Mr. Mafa Chipeta	Sub-regional Coordinator for Eastern Africa, SFE, Addis Ababa
Mr. Gaoju Han	Sub-regional Coordinator for Southern Africa, SFS, Harare
Ms. Helena Semedo	Sub-regional Coordinator for Western Africa, SFW, Accra
Mr. Benoit Horemans	Sub-regional Coordinator for Central Africa, SFC, Libreville
Mr. Suffyan Koroma	Economist (Trade), ESTT, FAO Rome
Mr. Modeste Kinane	APO, Economist-Water Resources use in Peri-urban Agriculture, FAORAF, Accra
Mr. Moise Sonou	Senior Water Development Officer, FAORAF, Accra
Mr. Mikias Sissay	Information Officer, SFE, Addis Ababa
Mr. Lamourdia Thiombiano	Senior Soil Resources Officer, SFE, Addis Ababa
Mr. Justin Chisenga	Information Management Specialist, RAF, Accra
Ms. Sylvana Ntaryamira	Liaison Officer (NGO), RAF, Accra
Ms. Augusta Abate	Assistant FAO Representative/Programmes, Nairobi
Mr. Wilfred Mungai	Assistant FAO Representative/Administration, Nairobi
Mr. Joseph Mburu	Consultant, FAO-Kenya

SUPPORT STAFF/PERSONNEL D'APPUI

Ms. Ruby Agyei, RAF, Accra	Ms. Perez Odhiambo, FAO-Kenya
Ms. Ami Kumapley, RAF, Accra	Ms. Alice Jesse, FAO-Kenya
Mr. Koffi Honouga, RAF, Accra	Mr. Francis Njoroge, FAO-Kenya
Ms. Francisca Penuku, SFW, Accra	Ms. Judy Chege, FAO-Kenya

Ms. Ida Fiodanou, RAF, Accra

Ms. Dorcas D. Amoah, RAF, Accra

CONFERENCE SECRETARIAT / SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Conference Secretary	Mr. Madhy Bamba, RAF, Accra
Conference Affairs Officer	Mr. Castro Camarada, FAOR/Kenya
Reports Officer	Mr. Alhaji Jallow, RAF, Accra
Information Officer	Mr. Paul Fouda-Onambele, RAF, Accra
Conference Documents Officer	Mr. Attaher Maiga, RAF, Accra
Administration and Registration Officer	Mr. Yossef Tadesse, RAF, Accra

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Mr. Johathan Clements Interpreter, KIC, Rome (Team Leader)	Ms. Maria Teizeira Interpreter
Ms. Nadia Arafa Interpreter	Ms. Blandine Jeanne Interpreter, FAO Rome
Mr. Mohamed Ali Ben Yedder Interpreter	Ms. Marie-Aida Diop-Wane Interpreter
Mr. Omar Hammad Interpreter, UNON	Ms. Christel Pierson Interpreter
Ms. Samah Iskandar Interpreter	Ms. Maria-Candida Alves Da Costa Interpreter
Ms. Fatima Mastour Interpreter, UNON	Ms. Isabel Maria Catalano Interpreter
Mr. Noel Agnel De Souza Interpreter	Ms. Marina Ferreira Costa Interpreter

ANNEXE C**Liste des documents**

ARC/08/1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/08/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 2006-07, l'accent étant mis sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement
ARC/08/3	Questions urgentes aux niveaux mondial et régional
ARC/08/4	Promouvoir la gestion de l'eau pour l'agriculture: priorité pour la mise en oeuvre du premier pilier du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)
ARC/08/5	Échanges intra-africains: questions, défis et incidences sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté
ARC/08/INF/1	Liste provisoire des documents
ARC/08/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/08/INF/3	Note d'information
ARC/08/INF/4	Allocution du Directeur général
ARC/08/INF/5	Défis pour la gestion durable des terres dans le contexte de la sécurité alimentaire en Afrique
ARC/08/INF/6	Urbanisation et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne
ARC/08/INF/7	Réforme agraire et développement rural
ARC/08/INF/8	Échange de connaissances, WAICENT et renforcement des capacités
ARC/08/INF/9	Rapport de la vingt-septième session du Comité des pêches. Rome, 5-9 mars 2007
ARC/08/INF/10	Rapport de la seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique
ARC/08/INF/11	Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO (Rome, 17-24 novembre 2007)

ANNEXE D

**DÉCLARATION DE
M. Modibo Traoré
Sous-Directeur général/Représentant régional de la FAO pour l'Afrique**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, à cette réunion du Comité technique de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui se tient dans la belle ville africaine de Nairobi.

Votre présence massive à cette Conférence confirme votre engagement envers la FAO et l'importance des questions dont la Conférence débattera pendant les prochains jours.

Au nom de la FAO et de tous les délégués, je remercie sincèrement le Gouvernement de la République du Kenya d'avoir accepté d'accueillir cette importante Conférence et d'avoir mis à sa disposition d'excellentes installations en coordination avec l'Office des Nations Unies à Nairobi. Je les remercie également de l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans cette ville.

Mes remerciements vont aussi au Président et aux membres du Comité d'organisation national qui se sont acquittés de leur tâche avec diligence, en collaboration avec le Secrétariat de la Conférence de la FAO.

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les délégués,

En 1996, les dirigeants du monde entier se sont réunis à Rome pour le Sommet mondial de l'alimentation et se sont fixé pour objectif de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées avant 2015. Les statistiques aujourd'hui montrent que la situation demeure critique, les disponibilités alimentaires par habitant pour de nombreux produits étant en baisse et la base de ressources s'amenuisant sous la pression démographique. Qui plus est, la flambée actuelle des prix des denrées alimentaires compromet la réalisation des objectifs du SMA. D'autres défis, tels que les biocarburants, le changement climatique et l'urbanisation croissante, ralentissent encore les progrès faits à ce jour pour lutter contre la faim. Autrement dit, l'écart qui existe entre l'engagement pris de réduire la faim et la pauvreté et les résultats obtenus à ce jour font que les objectifs fixés par le SMA et les Objectifs pour le Millénaire pour le développement ne pourront être atteints d'ici 2015. Par conséquent, la région devra redoubler d'efforts pour parvenir à assurer un développement durable.

Tous les deux ans, nous nous réunissons pour réfléchir à la situation de l'insécurité alimentaire dans notre région et adopter des mesures concrètes en vue de la réalisation des objectifs du SMA et des OMD. À la précédente Conférence régionale, tenue à Bamako (Mali) en février 2006, les participants avaient adopté des recommandations concernant la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du SMA dans la région et avaient manifesté la volonté ferme de mobiliser toutes les ressources humaines, techniques et financières possibles pour lutter contre la faim et la pauvreté et d'optimiser leur utilisation à cette fin.

Deux ans sont passés et le moment est venu de revoir ces recommandations, d'analyser la situation et d'adopter d'autres mesures qui permettent au monde d'accélérer les progrès en cours pour libérer notre région de la faim.

Monsieur le Président,

La FAO, conformément à son mandat, continuera à fournir aux États Membres de la région l'expertise dont ils ont besoin ainsi qu'un espace de débat pour accélérer les progrès sur la voie des objectifs du SMA et du Millénaire pour le développement. Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter pour examen et délibération un certain nombre de documents touchant aux domaines clés de la production agricole et du développement rural.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je recommande à votre attention deux documents importants établis pour la présente Conférence intitulés: "Promouvoir la gestion de l'eau pour l'agriculture: priorité pour la mise en œuvre du premier pilier du PDDAA" et "Commerce intra-africain: défis, questions et incidences sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté". Le débat sur ces points portera sur les mesures concrètes nécessaires pour améliorer la gestion de l'eau et le commerce intra-africain et, ce faisant, pour accroître la production et la compétitivité de l'agriculture africaine.

La section ministérielle de cette Conférence sera appelée à analyser les conclusions de vos débats et à adopter les recommandations que vous proposerez.

Un certain nombre de documents d'information présentent d'autres questions, notamment:

- Défis pour la gestion durable des terres aux fins de la sécurité alimentaire en Afrique;
- Urbanisation et sécurité alimentaire;
- Réforme agraire et développement rural;
- Échange de connaissances, WAICENT et renforcement des capacités.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je suis certain que vous examinerez ces documents avec un intérêt renouvelé et formulerez des recommandations spécifiques qui aideront les gouvernements africains à formuler des politiques qui puissent améliorer la production agricole et rurale de la région. La Conférence devrait également prendre des décisions qui auront un impact positif sur les moyens de subsistance de nos populations de façon que lorsque nous nous réunirons à nouveau dans deux ans, en 2010, nous puissions faire état de résultats positifs concernant les mesures concrètes recommandées.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est dans le même esprit que la FAO a engagé de profondes réformes qui devraient permettre à l'Organisation de mieux s'acquitter de son mandat et de contribuer de manière efficace à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La FAO devra être en mesure de relever les nouveaux défis du XXI^e siècle en matière de sécurité alimentaire et de répondre aux attentes des populations. En Afrique, cette réforme a abouti à la création de quatre Bureaux sous-régionaux dans les quatre sous-régions (Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et Afrique du Sud), qui complètent le Bureau régional et les bureaux de pays et les aideront à s'acquitter de leur mission sur le terrain.

En conclusion, je voudrais réaffirmer l'engagement pris par la FAO de mettre son expertise et son expérience au service de tous les États Membres de la région, afin que notre combat commun contre la faim et la pauvreté en Afrique donne des dividendes intéressants.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une réunion très fructueuse, ainsi qu'un agréable séjour à Nairobi.

Je vous remercie.

ALLOCUTION DE
M. William arap Ruto, EBS, MP
Ministre de l'agriculture du Kenya
à l'occasion de l'ouverture de la réunion technique de la
vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique: 16 juin 2008

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, M. Modibo T. Traoré,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir et un honneur pour moi de présider à l'ouverture de cette réunion technique de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Mon pays et mon ministère, à savoir celui de l'agriculture, sont très honorés d'accueillir cette Conférence. Je saisis donc cette occasion, au nom du Gouvernement kenyan et de mon Ministère, pour vous souhaiter la bienvenue à Nairobi. Je vous invite à prendre le temps de visiter nos sites culturels et touristiques, qui se trouvent dans la ville de Nairobi ou aux alentours.

Cette réunion technique se déroule, alors que les préparatifs de la Conférence principale qui se tiendra plus tard dans la semaine sont en cours. Au cours des deux prochains jours, nous évaluerons la mise en œuvre à ce jour des diverses recommandations émanant de conférences précédentes et en particulier celles de la vingt-quatrième Conférence, tenue à Bamako en 2006, sans oublier les nouveaux défis que représente la hausse des prix des carburants et des produits alimentaires et nous recommanderons la voie à suivre. Nous ferons également le bilan des occasions à saisir et des défis à relever par le secteur agricole de notre continent et proposerons de nouvelles initiatives. Les questions soumises à débat ont été sélectionnées avec soin de façon à représenter toute la gamme des mesures à prendre pour accompagner le continent sur la voie du progrès.

Mesdames et Messieurs

Pour commencer, je voudrais porter à votre attention quelques questions. Tout d'abord, l'Afrique n'est pas seulement le continent dont la population croît le plus vite, mais aussi celui qui compte la plus forte proportion de jeunes. À l'heure actuelle, l'Afrique compte plus de 750 millions d'habitants, dont près de 50 pour cent ont moins de 18 ans. Avec un taux de croissance annuelle de 3 pour cent, la population de l'Afrique devrait atteindre en 2020 plus d'un milliard de personnes et se stabiliser à 2,5 milliards en 2050. Par comparaison, la population de l'Inde se stabilisera à 1,6 milliard de personnes en 2050. Les tendances enregistrées au cours des dernières 40 années montrent que l'Afrique est en retard sur presque tous les fronts en matière de développement, alors même que d'autres régions continuent à enregistrer une croissance régulière.

Si les tendances actuelles se poursuivent en Afrique, le nombre de personnes démunies devrait continuer à augmenter jusqu'au milieu du siècle. Le PIB par habitant sur le continent ne cesse de diminuer depuis quarante ans, c'est-à-dire depuis l'indépendance pour la plupart des pays d'Afrique. La disponibilité des calories par habitant stagne à 1800 par jour; pis encore, la disponibilité de calories par habitant

continue à diminuer en Afrique, entraînant de graves problèmes de malnutrition, notamment des retards de croissance physique et cognitive. L'espérance de vie moyenne, inférieure à 50 ans avant l'arrivée du VIH/SIDA, a encore diminué de 5 à 10 ans. Le taux d'alphabétisation est encore inférieur à 80 pour cent dans la plupart des pays du continent, à l'exception de sept pays, à savoir — le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, Maurice, le Lesotho, le Botswana, la Guinée équatoriale et le Kenya, dont les taux d'alphabétisation moyens se situent légèrement au-dessus de 80 pour cent. La qualité de la vie dans les zones rurales d'Afrique continue de se dégrader, la disponibilité de commodités de base, comme l'eau et la nutrition, se dégradant régulièrement, de même que la santé des populations.

Pourtant derrière ce tableau sinistre se cachent des chances considérables. Avec des technologies appropriées, des politiques crédibles, des investissements dans des domaines clés, notamment dans l'agriculture, l'accroissement rapide de la population pourrait donner naissance à un grand marché entraînant une croissance économique rapide qui multiplierait les emplois et remédierait à la pauvreté qui afflige le continent. *Les jeunes d'Afrique, au lieu d'être un handicap et une menace pour la stabilité, pourraient constituer le capital humain si nécessaire pour assurer la croissance, à mesure que nous élargirons les possibilités et renforceront l'entreprise africaine.*

Deuxièmement, et c'est peut-être là le principal, l'agriculture n'assure pas seulement l'alimentation des masses rurales, mais aussi une large part du PIB en contribuant à quelque 30 à 40 pour cent des exportations et à 70 pour cent des emplois. Les petits exploitants qui constituent la majorité des agriculteurs n'en ont pourtant pas vraiment profité jusqu'ici en Afrique rurale. *De nombreux gouvernements africains, tout en reconnaissant que l'agriculture est le moteur de la croissance de leur économie, n'ont pas alloué de fonds suffisants, ni mis au point de politiques et de programmes appropriés, pour faire de l'agriculture l'axe du développement qu'elle est en réalité.* Alors que de nombreux pays d'Afrique dépensent jusqu'à 20 pour cent de leur budget pour l'achat de matériel militaire et d'autres produits de luxe superflus, les fonds alloués au secteur agricole dans presque tous les pays africains n'ont pas encore atteint les 10 pour cent recommandés. Les pays développés, d'autre part, trouvent toujours des ressources pour aider les pays africains en leur faisant l'aumône de denrées alimentaires et en achetant du matériel militaire, mais n'ont pas les liquidités nécessaires pour investir dans l'agriculture africaine. *Il nous faut non seulement libérer notre continent de ses propres défauts, mais aussi des manœuvres de nos amis qui souhaitent freiner la réalisation de notre potentiel.*

La troisième question que je souhaite évoquer est l'insécurité alimentaire croissante. Les derniers chiffres montrent que quelque 300 millions de personnes, soit 46 pour cent de la population africaine, souffrent de faim chronique. Si la proportion de la population souffrant de la faim est en légère baisse, les chiffres absolus augmentent inexorablement. Au cours des années 90, le nombre de personnes souffrant de la faim n'a diminué que dans 10 pays. À la fin des années 90, dans 30 pays, plus de 20 pour cent de la population étaient sous-alimentées et dans 18 de ces pays, plus de 35 pour cent de la population souffraient de faim chronique. En 2006, quelque 32 millions d'africains ont été confrontés à des crises alimentaires dues à des sécheresses, des inondations et des troubles intérieurs, dont 28 millions ont dû avoir recours à une aide alimentaire agricole d'urgence.

Parallèlement à la hausse du nombre de personnes souffrant de la faim, on a constaté une croissance progressive des importations alimentaires au cours des dernières années du XXe siècle, l'Afrique ayant dépensé 18,7 milliards d'USD en 2000 seulement. En même temps l'aide alimentaire témoigne d'une dépendance externe considérable: en 2006, l'Afrique a reçu 3,8 millions de tonnes d'aide alimentaire, soit plus d'un quart du total mondial. Les importations de produits agricoles ont augmenté plus rapidement que les exportations à compter des années 60 et l'Afrique dans son ensemble est une région importatrice nette de denrées agricoles depuis 1980. L'agriculture représente quelque 20 pour cent des exportations totales de l'Afrique contre plus de 50 pour cent dans les années 60. Pour l'Afrique dans son ensemble, le secteur agricole emploie 60 pour cent environ de la main-d'œuvre totale, produit 20 pour cent des exportations de marchandises et assure 17 pour cent du PIB.

Tant que l'incidence de la faim n'aura pas été sensiblement réduite, de même que la facture des importations, grâce à une hausse de la production agricole pour ce qui est des produits pour lesquels la région dispose d'un avantage comparatif, il nous sera impossible d'atteindre les taux élevés de croissance économique auxquels nous aspirons tous. Les personnes souffrant de la faim sont marginalisées dans l'économie, contribuant assez peu à la production et encore moins à la demande. Investir dans la réduction de la faim est un impératif moral qui est également rationnel sur le plan économique. Le développement sous l'influence de l'agriculture est fondamental pour éradiquer la faim, réduire la pauvreté (qui frappe à raison de 70 pour cent les zones rurales), générer une croissance économique, atténuer le fardeau des importations alimentaires, tout en ouvrant la voie à une expansion des exportations et des possibilités d'emplois. *Sans politiques étayées par une recherche extensive et sans financement par les budgets nationaux, les partenaires du développement et les institutions de Bretton Wood, y compris le secteur privé, les plans de croissance économique pour notre continent sont voués à l'échec et la pauvreté sera notre lit et le chômage notre oreiller.*

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je sais pertinemment que les thèmes de cette session technique ont été organisés autour de la sécurité alimentaire, de la gestion de l'eau, du développement durable et du rôle du commerce dans le secteur agricole. Je sais également que la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants et le changement climatique sont des questions d'actualité qui seront abondamment débattues pendant cette Conférence. Mais c'est tout à fait sciemment que j'ai porté à votre attention la question de l'accroissement de la population et en particulier de notre jeunesse, nos problèmes économiques étant essentiellement d'ordre agricole, avec pour conséquence l'insécurité alimentaire croissante, ceci de façon à ne pas perdre de vue le tableau général. Je suis convaincu que ces questions sont primordiales. Il nous faudra de toute façon y faire face et les résoudre.

C'est avec ces remarques que j'ai le plaisir de déclarer ouverte la réunion technique de la vingt-cinquième Conférence de la FAO pour l'Afrique.

Je vous remercie. Dieu vous bénisse.

**DÉCLARATION DE
Mme Anna K. Tibaijuka
Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi /
Directrice exécutive du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Office des Nations Unies à Nairobi, Gigiri, 19 juin 2008

Excellence,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Comités parlementaires de la République kenyane,
Madame la Représentante permanente de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur de vous accueillir à nouveau à notre siège à Gigiri, M. le Président et un grand plaisir de vous voir accompagner de si nombreux membres du Gouvernement kenyan.

Karibu!

C'est un privilège pour nous d'accueillir également nos collègues et tous les experts réunis ici pour la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Nous vous remercions de tout cœur d'avoir choisi Nairobi pour la tenue de cette réunion.

Nous sommes rassemblés ici une semaine à peine après la disparition tragique dans un accident aérien de deux membres du Gouvernement kenyan, le Ministre des transports, Kipkalya Kones, et le Ministre des affaires intérieures Lorna Laboso. Nous allons observer une minute de silence en leur mémoire.

[Je vous remercie.]

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre rencontre est d'autant plus importante que chaque jour les médias nous annoncent la flambée des prix des denrées alimentaires partout sur notre planète. La situation est tellement préoccupante, notamment en Afrique, que vos délibérations font l'objet d'une attention particulière.

La nouvelle ère de l'urbanisation

Les recherches effectuées par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains que je dirige, montrent que la moitié de l'humanité vit aujourd'hui dans des villes plus ou moins grandes. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère urbaine. Il est prévu que d'ici à 2030 les deux tiers de l'humanité

habiteront en ville. Nous vivons dans un monde caractérisé par une urbanisation sans précédent, rapide et irréversible, surtout ici en Afrique.

En 1994, quelque 172 millions d'africains vivaient dans grande ville. En 2004, ils étaient 264 millions. Nos projections indiquent que les populations urbaines atteindront 742 millions d'ici à 2030. Le taux annuel moyen de croissance urbaine en Afrique est de 4,87 pour cent, soit deux fois celui de l'Amérique latine et de l'Asie. Les villes d'Afrique ont un taux de croissance deux fois supérieur à celui de la population rurale africaine.

L'urbanisation, en soi, n'est pas un problème pour l'Afrique. En fait, dans la plupart des pays africains, les villes assurent une forte proportion de l'activité économique. Naïrobi, avec une population de quelque 2,6 millions de personnes, représente environ 5 pour cent de la population nationale, mais plus de 20 pour cent du PIB. Nous sommes convaincus que le débat sur le développement comporte deux facettes: il s'agit d'une part d'assurer la croissance et de l'autre d'assurer une répartition équitable des fruits de cette croissance. Les villes d'Afrique sont sans aucun doute le premier moteur de croissance. Si elles étaient gérées correctement, les villes africaines pourraient rendre la mondialisation bénéfique pour chaque homme, femme et enfant africain.

L'urbanisation rapide s'accompagne de nombreux défis d'ordre social, économique et environnemental. Je n'en mentionnerai que deux, qui sont particulièrement pertinents pour nos délibérations.

Le changement climatique

Le premier de ces défis est le changement climatique. Ce n'est pas une coïncidence si le changement climatique est devenu le premier enjeu des débats internationaux en même temps et pratiquement au même rythme que l'urbanisation mondiale. Alors que la moitié de la population mondiale vit dans des villes, celles-ci consomment déjà 75 pour cent de l'énergie totale et contribuent dans une proportion égale à tous les déchets émis dans l'atmosphère, notamment aux émissions de gaz à effet de serre. La modification des modes de consommation qui accompagne inévitablement l'urbanisation continuera donc à faire monter le prix de l'énergie et, par voie de conséquence, les coûts des transports et des denrées alimentaires.

Îlots insalubres

L'autre défi est celui des îlots insalubres. La population habitant dans des îlots insalubres a désormais atteint le seuil de 1 milliard. Si les tendances actuelles se poursuivent, ce chiffre pourrait atteindre 2 milliards d'ici à 2030. Aujourd'hui, 71,9 pour cent des citadins africains vivent dans îlots insalubres également appelés bidonvilles. La proportion en Asie est de 46 pour cent et en Amérique latine et les Caraïbes d'un peu plus de 30 pour cent. La grande majorité des habitants des îlots insalubres d'Afrique vivent avec moins de deux dollars par jour et la plupart d'entre eux n'ont pas accès à de l'eau propre, ni même à des services d'assainissement décentes. Des études récentes montrent que dans les villes, les pauvres souffrent de conditions bien pires que leurs homologues ruraux. De fait, le lieu géographique de la pauvreté se déplace vers les villes.

Et ce sont les pauvres des grandes villes qui souffriront les premiers et le plus de la hausse des prix des denrées alimentaires, ceci parce qu'ils doivent compter presque exclusivement sur leurs moyens monétaires pour se procurer de la nourriture. En même temps, ils font les frais de la hausse des prix des transports et de l'énergie.

Ici, à Nairobi, un habitant des bidonvilles de Kibera qui gagne moins de deux dollars par jour paie dix fois le prix que paie un habitant d'Amérique du Nord moyen pour un litre d'eau. Les enfants d'âge scolaire, notamment les petites filles, sont souvent forcés de choisir entre l'école ou l'eau. Les services sanitaires constituent pour une écolière un enjeu beaucoup plus important que la santé publique en soi: ils déterminent sa sécurité, sa dignité et son droit à une vie privée. De ces services dépendent également ses chances de devenir un membre productif de la société.

Le lien urbain-rural

Ces faits désolants montrent que les politiques de développement urbain et rural doivent être étroitement liées. Nous ne pouvons plus nous permettre d'avoir des services différents aux niveaux national et local pour les questions urbaines et rurales.

Comme nous l'avons vu, les villes sont indéniablement le moteur de la croissance économique. Mais elles doivent aussi jouer leur rôle de moteur pour le développement agricole et rural.

Pour qu'il en soit effectivement ainsi, il nous faut investir dans l'infrastructure urbaine et régionale. C'est le cas en particulier en Afrique où l'investissement dans l'infrastructure urbaine, les ports et aéroports, les réseaux systèmes ferroviaires, les marchés et l'information sur les marchés est resté à la traîne.

Dans une économie mondialisée, le succès des politiques de développement agricole dépend de plus en plus de l'efficacité et de la productivité des grandes villes. L'agriculture moderne dépend de produits et de services générés par les villes. Aujourd'hui, le progrès des technologies agricoles ne provient pas du terrain, mais des universités et des laboratoires de recherche situés dans les grandes villes. La recherche agronomique moderne nécessite une approche intégrée faisant appel à des disciplines hautement technologiques, allant du génie génétique à la modélisation du changement climatique.

Les outils agricoles sont fabriqués dans des zones industrielles urbaines. L'aptitude à exporter des produits agricoles sur le marché mondial dépend autant des possibilités de stockage, de conditionnement, de transport, d'information et de financement international que de l'agriculteur lui-même.

Pour résumer, si nous voulons exploiter tout le potentiel agricole de l'Afrique et dépasser les seuls critères de subsistance, il nous faut investir massivement dans nos grandes villes. Nous devons considérer nos villes comme des centres de transport et de communication, des centres administratifs et financiers et comme constituant un réseau de marchés et d'information sur les marchés. En bref, les investissements les plus utiles que nous puissions faire aujourd'hui pour accélérer la production agricole

de l'Afrique devraient sans doute être dans les transports publics et dans l'accès à Internet.

Les autorités locales comprennent généralement à quel point les zones rurales et urbaines sont liées, mais elles ont besoin d'un appui de la part des ... régionales et nationales du gouvernement pour que leurs initiatives ne soient pas bloquées par des politiques sectorielles ou des stratégies nationales. Plus les liens et les infrastructures entre les zones urbaines et rurales seront développés, plus les conditions de vie des populations s'amélioreront et plus les possibilités d'emplois se développeront. Le risque de troubles sociaux s'en trouvera également réduit.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Pour conclure, mon message est que nombre de politiques visent, explicitement ou non, à prévenir le changement et, ce faisant, à créer des obstacles. L'urbanisation est un espoir pour l'Afrique tant urbaine que rurale. L'urbanisation, si elle est bien gérée, peut rendre les villes et les campagnes africaines plus prospères. Pour que cet espoir se concrétise, il faut commencer à investir dans la ville africaine et faire en sorte que la ville africaine travaille pour l'agriculture et le développement rural de l'Afrique.

Soyons lucides dans notre analyse, car nos politiques ne valent que ce que vaut notre diagnostic. La crise actuelle ne tient pas à une pénurie alimentaire ou à la production alimentaire, la crise actuelle est liée à la fixation des prix des denrées alimentaires. Comme n'importe quelle économiste vous le dira, les prix sont fixés en fonction de l'offre et de la demande. Or, aujourd'hui la demande se trouve dans les villes, dans ces villes mal planifiées, mal gérées, qui ont besoin de toujours plus de terres, d'énergie et d'eau. Tels sont les principaux déterminants auxquels nous devons faire face. Toute solution durable devra donc inclure une urbanisation plus rationnelle, caractérisée par des marchés fonciers efficaces et équitables, une infrastructure de qualité, des logements décentes et une bonne gouvernance urbaine, tous éléments faisant partie intégrante de l'équation.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Déclaration de
M. Wilfred Ngirwa
Vice-Président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI**

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Mesdames et Messieurs les Membres de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, j'ai eu l'honneur d'être nommé Vice-président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'évaluation externe indépendante de la FAO (EEI) par les Membres de la FAO au cours de la trente-cinquième session de la Conférence de l'Organisation en novembre 2007. Je souhaite donc profiter de ma présence à cette Conférence régionale pour vous informer de la situation en ce qui concerne le suivi de l'EEI.

Comme vous vous en souviendrez, le processus a été lancé par les membres: à sa cent vingt-neuvième session, en novembre 2005, le Conseil de la FAO, dans une décision approuvée par la Conférence à sa trente-troisième session, a décidé des dernières mesures à prendre pour mener à bien l'Évaluation externe indépendante (EEI). Le rapport de l'EEI a été présenté au Conseil à sa cent trente-troisième session et à la Conférence à sa trente-quatrième session en novembre 2007.

Dans la résolution approuvée par la Conférence à sa trente-quatrième session, en tant que Membres de la FAO, vous déclariez accueillir avec satisfaction le rapport de l'EEI qui servirait de base au lancement d'un ensemble intégré de réformes dans la croissance pour la FAO.

Immédiatement après la trente-quatrième session de la Conférence, à savoir en décembre 2007, un Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (Coc-EEI) a tenu sa première réunion et mis en place trois Groupes de travail, comme suit:

Groupe de travail I: Vision et priorités de la FAO
Groupe de travail II: Réforme de la gouvernance de la FAO
Groupe de travail III: Systèmes de réforme, changement de culture et structure organisationnelle

Les Groupes de travail se sont réunis pour la première fois en janvier 2008 et ont établi leur programme de travail préliminaire, en commençant par un examen des recommandations de l'EEI intéressant plus particulièrement chacun d'entre eux.

Des progrès considérables ont été accomplis dans chacun de ces domaines grâce à des débats prolongés entre les membres des Groupes de travail et à un processus interactif d'échanges réguliers avec la direction de la FAO. Les Représentants permanents auprès de la FAO, à Rome, se souviendront de cette année comme l'une des plus actives qu'ils aient jamais connues. Ce processus a renforcé notre détermination commune à mettre en oeuvre ensemble la réforme de la FAO. L'ouverture a prévalu,

même si des divergences d'intérêt sont apparues, ce qui est plutôt sain pour un processus de cette importance.

Le calendrier de nos activités, établi par la Conférence de la FAO l'an dernier, prévoyait l'élaboration d'un projet de rapport du Comité de la Conférence avant la fin du mois de juillet 2006 et la mise au point définitive du rapport du Comité de la Conférence avant la fin septembre 2008.

Une session extraordinaire de la Conférence de la FAO examinera les résultats de nos délibérations en novembre 2008. Il sera possible d'appliquer certaines décisions rapidement dans le cadre du Plan d'action immédiate, tandis que pour d'autres décisions, un calendrier à plus long terme sera établi, qu'inclura la mise au point définitive du nouveau Cadre stratégique et du Plan à moyen terme pour l'Organisation à l'occasion de la session de 2009 de la Conférence.

Nous avons là une occasion unique et excitante, qui ne se reproduira pas de si tôt, de construire une Organisation meilleure qui serve mieux ses membres et qu'il nous faut donc saisir immédiatement. Une FAO dont les ressources s'amenuisent ne peut pas s'acquitter correctement de son mandat. Toutefois, si les Membres se mettent d'accord sur une série de mesures pour la réforme de l'Organisation, la mobilisation de ressources supplémentaires n'apparaît plus impossible. Le Directeur général de la FAO a déjà identifié certains domaines d'action prioritaires relevant de son autorité.

L'Évaluation externe indépendante commandée par les Membres de l'Organisation a fait l'objet d'un rapport contenant des propositions intéressantes, tandis que d'autres mériteraient sans doute d'être modifiées, voire refusées. Les Groupes de travail ont obtenu des résultats positifs, qui pourraient toutefois être améliorés. L'Afrique en tant que région joue un rôle crucial depuis le début de ce processus. Vos représentants à Rome participent de manière très active au processus et consultent régulièrement leur capitale.

Je voudrais mettre en lumière quelques domaines particulièrement importants pour la Conférence régionale et concernant des activités menées aux niveaux régional et national. Les Groupes de travail sont dans l'ensemble convenus que:

Les Conférences régionales devraient faire partie intégrante de la structure de gouvernance de la FAO et donner des avis à la Conférence et au Conseil, ce qui aurait des incidences sur la programmation, la teneur et la conduite des Conférences régionales à l'avenir;

Le rôle renforcé des Conférences régionales inclurait, pour chaque région, l'harmonisation des politiques de développement des gouvernements de la région et au-delà; un débat sur les priorités mondiales du point de vue de la région; et un débat sur les priorités de travail de la FAO.

L'accent a été mis avec insistance sur l'enracinement du travail de la FAO dans les priorités et processus nationaux, avec une délégation d'autorité aux bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux. Les bureaux sous-régionaux de notre région devraient jouer un rôle renforcé dans la fourniture d'appui et de services techniques.

Ces points seront reflétés dans les débats et dans le projet de rapport du Comité de la Conférence ainsi que dans nos futures délibérations du mois de juillet.

L'évaluation externe indépendante recommande d'accorder aux Conférences régionales un rôle renforcé dans la prise de décisions de la FAO. La présente Conférence, ainsi que les autres conférences régionales qui se tiendront cette année, pourraient proposer des idées et des points de vue utiles dont nous tiendrions compte dans notre travail de suivi. Vos réactions devront nous parvenir rapidement car nous avons jusqu'au mois de juillet pour achever nos premiers travaux. J'espère que vous saisissez l'occasion qui vous est donnée de faire connaître votre point de vue dans vos interventions pendant la Conférence et, de manière informelle, à moi-même et à d'autres collègues de votre délégation qui sont vos représentants à Rome.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les participants,

Le processus de réforme de la FAO s'inscrit dans un monde confronté à une crise des prix des denrées alimentaires et à des déficits du côté de l'offre. Il ne fait pas doute que nombre des difficultés qui contribuent à cette situation ne disparaîtront pas de si tôt. Ces pressions ont un impact dramatique sur notre continent, où l'agriculture demeure la base de la plupart des économies nationales et fournit à la majorité de nos concitoyens leurs moyens de subsistance.

Ces questions ont été traitées à Rome lors de la récente Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, comme l'a fait remarquer aujourd'hui le Directeur général de la FAO. La Déclaration de la Conférence invite les gouvernements à prendre des engagements fermes, avec l'appui de tous les donateurs et du système des Nations Unies. Les questions traitées sont d'une importance cruciale pour l'Afrique qui doit surmonter les obstacles que constituent une production et une productivité insuffisantes, le fléau de la faim et l'impact prévu du changement climatique sur le continent.

Si tous les participants à la Conférence de haut niveau ont reconnu que la FAO avait un rôle important à jouer, d'autres ont souligné que ce rôle ne pourrait être rempli que si la FAO était réformée, d'où l'importance de donner suite rapidement à l'Évaluation externe indépendante.

Mesdames et Messieurs les Membres de la Conférence, pour accomplir la réforme de la FAO et affronter, avec quelque chance de succès, les problèmes que posent la sécurité alimentaire mondiale, le changement climatique et les bioénergies, les vues de la région Afrique concernant la poursuite des travaux du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEL seront précieuses et permettront à la FAO de tenir la promesse de sa devise "FIAT PANIS" (de la nourriture pour tous), et permettront, in particulier, à la FAO d'œuvrer pour la région Afrique.

J'espère que les conclusions de cette Conférence contribueront à inspirer et à alimenter le processus de suivi de l'EEL.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Déclaration du
Directeur général de la FAO
Nairobi (Kenya), 19 juin 2008**

*Monsieur le Président de la République du Kenya,
Monsieur le représentant du Président du Conseil,
Madame la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains,
Chers collègues du PNUE,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

Introduction

C'est pour moi un honneur et un très grand plaisir d'être aujourd'hui parmi vous à l'occasion de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Au nom de l'Organisation et en votre nom à tous, je souhaiterais exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence le Président de la République du Kenya, M. Mwai Kibaki, à son Gouvernement et au peuple kényan pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité.

*Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

État de l'insécurité alimentaire dans le monde et dans la région

Les travaux de cette Conférence régionale se déroulent dans un nouvel environnement. Une prise de conscience s'est en effet effectuée en faveur de la place centrale que doit occuper l'agriculture dans le développement. Depuis ces deux dernières années, ce secteur est en train de revenir au centre des préoccupations de la communauté internationale. Une position dont se félicite la FAO, qui a toujours préconisé que l'agriculture devrait se trouver au coeur du processus de développement. Je me réjouis donc de constater que, pour la première fois depuis un quart de siècle, la Banque mondiale consacre son *Rapport sur le développement dans le monde 2008* au thème « L'Agriculture au service du développement ».

Au niveau mondial, 862 millions d'êtres humains souffraient de sous-alimentation en 2002-2004, contre 854 millions en 2001-2003. Les pays en développement ont connu une augmentation de 7 millions de personnes sous-alimentées par rapport aux 823 millions de la période de référence (1990-92) des engagements du Sommet mondial de l'alimentation (SMA).

En Afrique subsaharienne, la situation est pire. Entre 1990-92 et 2002-04, bien que la prévalence de la faim soit passée de 35 à 33 pour cent, le nombre des personnes sous-alimentées a augmenté de 26 pour cent pour atteindre un total de 213,4 millions.

Problèmes et enjeux mondiaux et régionaux

L'insécurité alimentaire est exacerbée par un ensemble de nouveaux défis: le changement climatique, la demande croissante de produits alimentaires des pays émergents, l'utilisation de la production agricole pour obtenir des biocarburants, la croissance démographique rapide et le phénomène de l'urbanisation, les maladies transfrontières des animaux et des plantes, mais surtout la flambée des prix des denrées alimentaires qui devient un paramètre important dans l'équation de la sécurité alimentaire mondiale.

(Changement climatique et bioénergies)

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU a clairement indiqué, dans son quatrième rapport d'évaluation publié en 2007, que le réchauffement climatique et les phénomènes extrêmes toucheraient surtout les régions les plus pauvres du monde. En Afrique subsaharienne, par exemple, les rendements des cultures pluviales pourraient reculer de moitié d'ici à 2020. L'atténuation de ces impacts dépendrait des progrès faits en matière de sélection de variétés plus résistantes et des investissements qui seront réalisés dans l'irrigation, les installations de stockage, le transport et les communications, etc.

En ce qui concerne les bioénergies, il convient de mener des études approfondies sur les cas spécifiques des différents pays, afin d'évaluer les possibilités que les bioénergies offrent aux agriculteurs et les risques que la transformation de cultures vivrières en carburants présente pour la sécurité alimentaire mondiale.

(Flambée des prix des denrées alimentaires)

La hausse sans précédent des prix des produits alimentaires, qui ont augmenté de 52 pour cent entre 2007 et 2008, a eu des conséquences graves sur le plan économique, social et politique. Des mesures urgentes et novatrices sont nécessaires pour compenser les effets négatifs et pour augmenter rapidement la production vivrière dans les pays qui sont les plus touchés.

C'est pourquoi j'ai lancé, en décembre dernier, une initiative visant à soutenir les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) en facilitant l'accès des agriculteurs pauvres aux intrants.

Développement agricole dans la région en 2006-2007

(Résultats)

En Afrique subsaharienne, l'agriculture joue encore un rôle prépondérant dans les économies nationales. Elle représente 17 pour cent du PIB, 57 pour cent des emplois et 11 pour cent des recettes d'exportation.

Depuis vingt ans, la production de céréales en Afrique n'a augmenté que de 2,6 pour cent par an, d'où une croissance rapide des importations (3,5 pour cent par an) pour répondre aux besoins.

L'accroissement de la production animale dans la région n'est pas suffisant au regard des besoins de la population. Le taux de croissance de la production est de 1,4 pour cent pour les bovins, de 2,5 pour cent pour les ovins et de 4,3 pour cent pour les caprins.

La production de poisson en Afrique stagne depuis une dizaine d'années et la disponibilité par habitant est en baisse. La consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture est passée de 8,8 kilos en 1990 à environ 7,8 kilos en 2001.

Dans certains pays, le secteur forestier est le deuxième contributeur au PIB, mais le déboisement constitue une sérieuse menace pour la région.

Enfin, les importations agricoles augmentent plus rapidement que les exportations depuis les années 70. L'Afrique est dans son ensemble importatrice nette de produits agricoles, constitués à 87 pour cent de produits alimentaires en 2005. Les exportations des produits agricoles de la région augmentent chaque année de 2,3 pour cent depuis 1996, mais la part des exportations dans le commerce mondial a considérablement reculé, passant de 8 pour cent dans les années 1970 à seulement 1,3 pour cent en 2005.

*Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

(Contraintes)

Malgré les efforts déployés, l'agriculture africaine est encore confrontée à des contraintes multiples, car elle est sous capitalisée, inefficace et non concurrentielle. La situation est la suivante:

- Maîtrise de l'eau: l'Afrique dispose d'importantes ressources hydriques inégalement réparties entre les régions. Sur 93 pour cent des terres arables, l'agriculture africaine est tributaire d'une pluviométrie capricieuse avec un risque élevé de sécheresse. L'Afrique utilise seulement 4 pour cent de ses réserves d'eau disponibles pour l'irrigation, contre 14 pour cent en Asie.
- Terres: en 2002, seuls 14 pour cent des 184 millions d'hectares de terres arables en Afrique étaient exploités. En outre, les sols subissent actuellement une dégradation accélérée, qui concerne 21 millions d'hectares de terres arables.

- Engrais: l'Afrique n'utilise que 23 kilos d'engrais par hectare de terres arables, contre 151 kilos en Asie. Le taux – 9 kilos par hectare – est encore plus faible en Afrique subsaharienne. L'engagement pris par les chefs d'État lors du Sommet de l'Afrique sur les engrais qui s'est tenu à Abuja en juin 2006, permet cependant d'espérer qu'un plan d'action en faveur d'une croissance durable de l'utilisation des engrais en Afrique sera mis en oeuvre.
- Semences: le recours aux semences améliorées est très faible sur le continent, alors qu'on sait que ce sont elles qui ont fait le succès de la Révolution verte en Asie et en Amérique latine. En Afrique, un tiers seulement des semences est soumis à un système de contrôle. L'accès aux semences améliorées est limité par les coûts élevés, mais aussi par les faibles disponibilités sur les marchés locaux.
- Infrastructures rurales: les routes rurales et les infrastructures de transport, de stockage et de conditionnement sont le plus souvent insuffisantes en Afrique. Sans investissements, y compris pour leur entretien, les produits agricoles africains resteront non concurrentiels par rapport aux importations.
- Financement de l'agriculture: les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés, en 2003 à Maputo, à réserver à l'agriculture et au développement rural au moins 10 pour cent de leur budget national afin d'accélérer la mise en oeuvre des actions convenues. Cependant, le rapport de l'Union africaine sur la mise en oeuvre de cet engagement démontre qu'un pays sur cinq seulement a atteint ou dépassé les 10 pour cent.
- Ravageurs et maladies transfrontières: depuis 2003, la grippe aviaire a touché 60 pays et des millions de volatiles dans le monde. L'Organisation a mobilisé plus de 150 millions d'USD pour lutter contre cette épidémie qui, jusqu'à présent, ne s'est pas transformée, comme on le craignait, en pandémie humaine. Mais il y a d'autres défis: fièvres aphteuse, porcine et de la vallée du rift, péripneumonie bovine, lucilie bouchère, mais aussi charbon noir du blé et criquets pèlerins, qui nécessitent un renforcement des services vétérinaires et phytosanitaires pour mener les actions préventives nécessaires.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Exécution du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

Afin de faciliter la mise en oeuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD, 51 pays ont préparé entre 2004 et 2006 des Programmes nationaux d'investissement à moyen terme (PNIMT) et des profils de projets d'investissement bancables (PPIB). Ces travaux, réalisés avec l'appui technique de la FAO, ont abouti à la formulation de quelque 200 projets proposant des investissements de l'ordre de 10 milliards d'USD.

Actuellement, 17 pays ont intégré leurs projets d'investissement dans leurs programmes de développement nationaux, notamment dans *les Stratégies de réduction de la pauvreté*, les programmes de développement sectoriels et les cadres de dépenses à moyen terme. Certains d'entre eux ont engagé avec succès leur mise en œuvre, grâce à une combinaison de financements internes et externes. Une dizaine d'autres pays ont entamé une mise en oeuvre partielle sans les intégrer en tant que tels dans leurs plans de développement nationaux. Les autres pays sont à la recherche de financements auprès de leurs partenaires pour le développement.

*Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

Ordre du jour de la Conférence

Durant cette vingt-cinquième Conférence régionale, vous serez informés des activités de la FAO en Afrique et vous aurez l'occasion d'examiner les situations d'urgence concernant des millions de personnes dans la région. La Conférence examinera également deux thèmes prioritaires:

- le développement nécessaire de la gestion de l'eau pour l'agriculture et la mise en oeuvre prioritaire du premier pilier du PDDAA; et
- le commerce intra-africain, enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

En outre, comme vous venez d'ajouter à l'ordre du jour un point sur le « Suivi de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale », qui s'est tenue à Rome du 3 au 5 juin 2008, vous aurez l'occasion d'examiner les résultats de ce Sommet, et en particulier la Déclaration de la Conférence, ainsi que les actions à engager notamment pour mobiliser les 11,5 milliards d'USD de contributions annoncés pour financer les actions à court, moyen et long termes nécessaires pour accroître la production alimentaire dans le monde et surtout dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier qui sont pour la plupart situés en Afrique, afin d'assurer la réalisation des objectifs souhaités.

Conclusion

*Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

Sept ans seulement nous séparent de 2015, date butoir d'ici laquelle les gouvernements des 186 membres de l'Organisation se sont fixés pour objectif de réduire de moitié le nombre de personnes qui souffrent de la faim.

Je reste convaincu qu'avec une volonté politique appropriée et une bonne gouvernance, l'Afrique peut changer la situation actuelle de son agriculture et parvenir à nourrir sa population. Cette volonté politique, exprimée dans la Déclaration de Maputo en 2003 et réaffirmée en 2006 dans la Déclaration d'Abuja sur la sécurité alimentaire, devrait se traduire en programmes cohérents, réalistes et rapidement réalisables, en vue d'atteindre les objectifs.

Le problème de l'insécurité alimentaire est de nature politique. C'est une question de priorités face aux besoins humains les plus fondamentaux. Et ce sont les décisions prises par les gouvernements qui déterminent les allocations de ressources.

Quant à la FAO, avec votre soutien, elle poursuivra sans relâche sa mission d'appui technique aux États Membres pour la formulation et la mise en oeuvre de politiques, stratégies et programmes visant à relever le défi de l'insécurité alimentaire dans le monde.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite un travail fructueux.

ALLOCUTION D'OUVERTURE
de
M. Mwai Kibaki, Président et Commandant en chef des forces armées de la
République du Kenya

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à Nairobi et à la vingt-cinquième Conférence régionale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'Afrique.

C'est un honneur pour nous que de vous accueillir dans notre pays. Au nom du Gouvernement et du peuple kényans et en mon nom propre, je vous souhaite un séjour agréable et fructueux au Kenya.

Cette année, la Conférence se déroule à un moment où le monde, et plus particulièrement l'Afrique, souffre d'une grave crise alimentaire provoquée par la stagnation de la productivité agricole, la hausse des prix du carburant et des engrais et le changement climatique. La situation a provoqué une hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires, compromettant la survie et le bien-être des membres les plus vulnérables de notre société. Des mesures doivent être prises de toute urgence pour résoudre ce problème et garantir les moyens de subsistance de nos populations. Je note avec satisfaction que la Conférence débatera des politiques agricoles, notamment des principales difficultés rencontrées par l'Afrique pour assurer son développement agricole et sa sécurité alimentaire.

Permettez-moi de souligner, toutefois, que pour les populations les plus démunies qui sont les premières victimes des denrées alimentaires, la solution ne peut plus attendre. Par conséquent, dans vos débats, je vous invite instamment à tenir compte du fait que nous avons besoin de mesures décisives qui conduisent à une amélioration rapide de la situation. À cet égard, nous attendons de vous des recommandations concrètes qui nous permettront de résoudre la crise alimentaire actuelle, sans pour autant renoncer à trouver des solutions durables de façon à prévenir la répétition d'un tel désastre.

Mesdames, Messieurs,

Au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de Maputo, en 2004, nous nous sommes engagés à placer la croissance du secteur agricole et la sécurité alimentaire au centre de notre programme de développement. La Déclaration de Maputo encourageait en effet chacun de nos gouvernements à formuler des stratégies globales propres à relancer le secteur agricole. Nous nous sommes également engagés à accroître la part de notre budget allouée à l'agriculture pour qu'elle atteigne au moins 10 pour cent. Bien que des progrès sensibles aient été faits, peu de pays ont à ce jour atteint le seuil de 10 pour cent. Cela est dû en partie au fait que l'Afrique est actuellement importatrice nette de denrées alimentaires.

La facture considérable des importations alimentaires absorbe des ressources qui sont indispensables pour l'investissement, non seulement à l'appui de l'agriculture, mais aussi pour le développement des infrastructures et la fourniture d'autres services sociaux essentiels. Il nous faut donc renforcer les stratégies de coopération entre gouvernements africains et partenaires pour le développement afin de disposer des ressources aussi bien techniques que financières nécessaires pour renforcer la sécurité alimentaire en Afrique.

Je voudrais souligner qu'une telle coopération est à la fois nécessaire et urgente puisque la majorité des économies africaines sont fondées sur l'agriculture. Qui plus est, dans nombre de nos pays, il s'agit d'une agriculture pluviale pratiquée par de petits exploitants. Les institutions et les infrastructures sont elles aussi insuffisantes. Enfin, la production agricole est commercialisée sans pratiquement y ajouter de valeur, de sorte que les investissements sont peu rentables. La performance du secteur agricole africain se ressent de l'effet net de ces problèmes. Une telle situation ne permet pas à nos économies d'atteindre les taux de croissance économiques élevés que suppose la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement.

Nous devons donc transformer radicalement l'agriculture dans nos pays. Il nous faut pour cela élargir l'accès des agriculteurs aux ressources productives, établir et renforcer les institutions à l'appui des agriculteurs et disposer de fonds supplémentaires pour développer l'infrastructure.

Alors que nous nous efforçons de transformer le secteur agricole, il est important de noter qu'au cours des dix ou vingt prochaines années, plus de 60 pour cent de la population totale du continent vivra dans des zones urbaines. Le secteur agricole occupera donc une proportion bien moindre de la population que ce n'est le cas aujourd'hui. Toutefois, il lui faudra nourrir une population en croissance rapide aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Pour cette raison, compte tenu de la tendance actuelle à la hausse des coûts de production, nous devrions nous préparer à utiliser les intrants agricoles de manière plus efficiente, tout en exploitant au mieux les terres disponibles.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Alors que le continent africain est considéré comme une région à déficit hydrique, nous possédons quelques-uns des plus vastes bassins hydriques au monde, qui ne sont pas encore pleinement exploités. Ainsi, 4 pour cent seulement de nos ressources en eau renouvelables annuelles sont utilisées pour l'irrigation, l'approvisionnement en eau des ménages et du secteur industriel ou la production hydro-électrique, contre 70 à 90 pour cent dans les pays développés. L'exploitation de ces ressources permettrait de multiplier par trois la production de riz, de sucre et d'autres cultures si nous nous employions à en tirer tout le parti possible.

Outre la production agricole, certains des bassins hydriques africains présentent un énorme potentiel pour la production de poissons d'eau douce à valeur élevée. En même temps, ce continent a accès à de précieuses ressources halieutiques marines. Hélas, seule une faible partie de ces ressources est exploitée, faute d'investissements adéquats. Il nous faut donc inverser cet état de chose regrettable afin d'atteindre nos

objectifs les plus précieux que sont la sécurité alimentaire, la prospérité économique et la durabilité de l'environnement.

Une autre dimension de la crise alimentaire actuelle tient au changement climatique. Il y a quelques années, le changement climatique faisait l'objet de débats principalement entre experts écrivant pour des revues scientifiques ou prenant la parole dans des salles de conférence. Aujourd'hui, la réalité du changement climatique est parmi nous. De la fonte des calottes glacières du Mont Kenya et du Mont Kilimandjaro aux phénomènes climatiques imprévisibles caractérisés par l'irrégularité des saisons, des sécheresses, des inondations et des tempêtes graves, les effets du changement climatique n'échappent à personne. Qui plus est, le changement climatique a un impact désastreux sur l'infrastructure, la production agricole et la survie et le bien-être de nos populations.

Le paradoxe, c'est que bien que le continent africain ne contribue qu'à raison de 5 pour cent aux émissions mondiales de gaz à effet de serre qui provoquent le changement climatique, nous sommes la région la plus affectée par ces effets négatifs. C'est en effet sur ce continent que les sécheresses, les inondations et les famines sont les plus meurtrières, faisant chaque année des millions de victimes.

Enfin, même si toutes les conséquences du changement climatique ne sont pas encore clairement perçues, de par leur fréquence et leur gravité, ces événements climatiques extrêmes constituent de sérieuses menaces pour la sécurité alimentaire et hydrique et contribuent à la propagation de maladies. Il nous faut donc de toute urgence mettre au point des modèles d'adaptation et améliorer nos capacités de résistance au changement climatique. Ces mesures incluraient le renforcement des stratégies d'atténuation grâce à la constitution de réserves stratégiques de céréales, à la création de marchés et de contrats à terme pour nos produits, à l'ajustement des calendriers de semis et de récolte et à la promotion d'espèces végétales et animales résistant à la sécheresse et à la chaleur. Il faudra également réduire notre dépendance vis-à-vis de l'agriculture pluviale, élargir les superficies sous irrigation et appliquer de nouvelles technologies pour la récolte et le stockage de l'eau de pluie.

En ce qui concerne le commerce intra-africain, il importe de noter qu'avec une population de près de 1 milliard de personnes, l'Afrique constitue un immense marché encore peu exploité pour les échanges de biens et services. En facilitant le commerce intra-africain, on assurerait une croissance rapide à nos économies. Malgré cela, le volume et la valeur du commerce des produits entre pays africains restent minimes. Il est donc d'autant plus nécessaire de revoir nos obstacles tarifaires et non tarifaires, qui découragent l'expansion du commerce intra-africain. La création de blocs régionaux joue déjà un rôle important à cet égard.

À mesure que les infrastructures de communication et de télécommunication entre pays de la région s'amélioreront, il sera possible d'envisager la fusion de certains des blocs existants pour créer des blocs économiques régionaux plus importants. Ceci ne facilitera pas seulement les échanges entre pays africains, mais donnera à l'Afrique une chance de s'imposer sur le marché mondial.

En conclusion, Mesdames, Messieurs, je souhaite remercier tous les délégués des différents pays d'Afrique, des Nations Unies, des ONG et de la société civile d'avoir pris le temps d'assister à cette conférence.

Je vous encourage à consacrer un peu de temps à la découverte de nos attractions touristiques et de notre campagne afin de profiter de l'hospitalité de notre peuple.

C'est maintenant avec plaisir que je déclare la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique ouverte et vous souhaite des délibérations fructueuses.

Merci et Dieu vous bénisse.

Rapport du Comité technique

16 – 18 juin 2008

I. INTRODUCTION**Organisation**

1. Le Comité technique de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est réuni du 16 au 18 juin 2008 à l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN), à Nairobi (République du Kenya).
2. Ont participé à cette réunion 136 délégués de 37 États Membres de la région Afrique, un observateur d'États Membres extérieurs à la région, deux représentants d'institutions spécialisées des Nations Unies et 23 observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des délégués figure à l'Annexe B.
3. La Conférence avait pour mandat de passer en revue les recommandations de la vingt-quatrième session, tenue en 2006 à Bamako (Mali), d'examiner les activités réalisées dans la région en 2006/2007 et de débattre les questions prioritaires et les défis liés à la transposition à plus grande échelle des initiatives de gestion de l'eau pour l'agriculture et les échanges entre pays africains.

Cérémonie d'ouverture (Point 1 de l'ordre du jour)

4. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, M. Modibo Traore, a souhaité la bienvenue aux délégués, au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf. Au nom de la FAO, il a remercié le Gouvernement de la République du Kenya d'accueillir cette Conférence et d'avoir mis à sa disposition les excellentes installations de l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN). Il a également remercié le Comité national d'organisation de la diligence avec laquelle il s'était acquitté de sa tâche, en collaboration avec le Secrétariat de la Conférence de la FAO.
5. M. Traore a souligné que la FAO, conformément à son mandat, continuerait à fournir aux États Membres d'Afrique l'expertise requise ainsi qu'un espace de dialogue pour trouver les moyens d'accélérer la réalisation des objectifs du SMA et des OMD, notamment en ce qui concerne la lutte contre la faim et la pauvreté.
6. Le Ministre de l'agriculture, M. William Samoei Ruto, en compagnie de ses collègues des Ministères du développement des pêches (M. Paul Nyongesa Otuoma), du développement de l'élevage (M. Mohamed Abdi Kuti), de l'eau et de l'irrigation (Mme Charity Ngilu) et du développement des coopératives (M. Joseph Nyagah), qui ont informé brièvement les participants de leurs activités respectives, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs et a déclaré que le Gouvernement de la République du Kenya se félicitait d'avoir l'honneur d'accueillir la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. M. Ruto a souligné l'importance de

cette Conférence pour le Kenya, car elle permettait à son pays de réfléchir à la contribution de l'agriculture à la lutte contre la pauvreté.

7. M. Ruto a rappelé que l'Afrique comptait 750 millions d'habitants, dont 50 pour cent âgés de moins de 18 ans, et que le taux de croissance de sa population était de 3 pour cent par an. À ce rythme, elle compterait plus d'un milliard d'habitants en 2020 et 2,5 milliards en 2050. Par rapport à cette croissance, a-t-il noté, le développement restait bien à la traîne. Si les tendances actuelles se maintenaient, le nombre d'Africains vivant dans le dénuement ne cesserait d'augmenter jusqu'au milieu du XXI^e siècle.

8. M. Ruto a conclu son intervention en soulignant qu'il importait de réduire la faim et la facture des importations alimentaires en augmentant la production agricole, ce qui était à la portée de l'Afrique, compte tenu de ses avantages comparatifs. Cet accent mis sur l'agriculture permettrait d'obtenir les taux élevés de croissance économique auxquels tous les pays de la région aspiraient. Qui plus est, sans politiques fondées sur la recherche et sans financement provenant aussi bien des budgets nationaux que de donateurs et du secteur privé, tous les plans de croissance économique concernant l'Afrique resteraient lettre morte.

Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination des Rapporteurs (Point 2 de l'ordre du jour)

9. La réunion a élu à l'unanimité M. Romano M. Kiome, Secrétaire permanent au Ministère de l'agriculture, aux fonctions de Président.

10. La réunion a ensuite élu, toujours par acclamation, les autres membres du bureau, comme suit:

Premier Vice-Président:	M. Sponkie Malewa (Lesotho)
Deuxième Vice-Président:	M. Medi MOUNGUI (Cameroun)
Rapporteurs:	Mme Adelaide Boateng-Siriboe (Ghana) M. Abdalla Zaied (Libye)

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier (Point 3 de l'ordre du jour)

11. La réunion a adopté son ordre du jour et son calendrier, avec des amendements. L'ordre du jour figure à l'Annexe A, tandis que la liste des documents fait l'objet de l'Annexe C.

II. POINTS À DÉBATTRE

Promouvoir une meilleure gestion de l'eau pour l'agriculture: priorité pour la mise en œuvre du premier pilier du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

12. Le Secrétariat a présenté le point 4 de l'ordre du jour. L'expansion escomptée de 60 pour cent de la superficie équipée pour l'irrigation d'ici à 2015, prévue dans le PDDAA, ne serait pas possible avec un taux de croissance annuel de 1 pour cent seulement, comme c'était le cas aujourd'hui. La baisse des rendements agricoles contribuait à aggraver la pauvreté et montrait bien qu'il fallait investir dans la production agricole pour combler les écarts croissants de rendement. Les possibilités d'amélioration de la productivité de l'agriculture pluviale ont été soulignées, de même que la nécessité d'assurer un approvisionnement fiable en eau et en intrants (semences améliorées, engrais et autres bonnes pratiques agricoles). L'Afrique enregistrait ces derniers temps de meilleurs taux de rendement interne pour les nouveaux projets de développement des ressources en eau destinées à l'agriculture, ce qui était encourageant.

13. L'attention des délégués et des observateurs a été appelée sur les nouvelles possibilités d'investissement dans la collecte de l'eau agricole, comme noté dans le récent Rapport sur le développement dans le monde et lors de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies, tenue en juin 2008. Cette question serait également examinée lors de la Conférence de haut niveau de Syrte sur le thème « De l'eau pour l'agriculture et l'énergie: les défis du changement climatique », qui se tiendrait en décembre 2008. Lors de ces conférences, les chefs d'État s'engageraient fermement à accroître les investissements dans l'eau agricole.

14. La réunion s'est félicitée de la préparation et de la présentation du document par la FAO et a accepté les recommandations relatives aux priorités en matière d'investissement qui y figuraient et qui sont résumées ci-après:

- Accroissement de la productivité des périmètres d'irrigation existants et extension ou développement de la grande, petite et très petite irrigation;
- Application du principe de durabilité à toutes les étapes du développement des infrastructures;
- Investissement dans la recherche sur la gestion de l'eau pour l'agriculture tant fondamentale qu'adaptative, aux niveaux national et régional, afin d'améliorer la productivité de l'eau et de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets.

15. La réunion a recommandé aux pays membres

- vii) et à leurs partenaires pour le développement, dont la FAO, d'adopter une approche intégrée de la gestion de l'eau, y compris des stratégies d'utilisation de l'eau au niveau des bassins, permettant de prendre en compte tous les besoins concurrents, à savoir ceux des secteurs agricole,

des pêches et de l'élevage, ainsi que les utilisations domestiques, municipales, industrielles et environnementales;

- viii) de promouvoir le développement conjoint des bassins fluviaux et lacustres partagés, comme étape vers une intégration régionale, comme cela avait été le cas pour le bassin du Sénégal, l'inversion de la contraction du lac Tchad ou les initiatives respectives de la Communauté des États sahélo-sahariens (100 000 hectares) et de l'UEMOA (11 000 hectares) dans la zone couverte par l'Office du Niger au Mali;
- ix) de promouvoir la collecte des eaux de pluie pour reconstituer les ressources en eaux souterraines susceptibles d'usages multiples;
- x) d'accélérer le développement et la gestion durables des vallées intérieures, où il existait un potentiel important de production rizicole non exploité; et
- xi) de créer un environnement politique et institutionnel favorable aux partenariats entre les secteurs public et privé.

Échanges intra-africains: questions, défis et incidences sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté

16. Les participants ont reconnu que les échanges intra-africains ouvraient des perspectives supplémentaires aux pays africains, par rapport à celles existant déjà au niveau mondial. Ils ont pris note avec satisfaction de la décision prise en décembre 2006, lors du Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire, d'identifier et d'encourager les produits de base stratégiques, qui répondent aux objectifs de sécurité alimentaire et d'échanges commerciaux de l'Afrique, y compris au sein même de la région. Les participants ont noté que le commerce intra-africain était confronté à un certain nombre de défis qui limitaient le développement agricole: faible niveau de productivité et de production agricoles; infrastructures insuffisantes et inadaptées; concurrence déloyale des produits subventionnés des pays développés; financement insuffisant de l'agriculture; et difficultés rencontrées par l'Afrique pour se conformer aux normes de sécurité sanitaire des aliments, du fait notamment de sa participation limitée aux travaux du Codex Alimentarius et donc de son influence minimale dans cette enceinte. Les membres ont donc appelé à prendre des mesures délibérées afin de surmonter ces difficultés et d'accroître l'investissement, de manière à augmenter la production et la productivité en Afrique et à accroître les échanges intra-africains.

17. La réunion a été informée de la signature par plusieurs pays africains d'accords de partenariat économique, tandis que d'autres examinaient actuellement les implications de tels accords. La réunion a estimé que les accords de partenariat économique revêtaient une telle importance pour l'Afrique que tous les pays devraient se consulter amplement sur la meilleure marche à suivre.

18. En ce qui concerne la flambée actuelle des prix des denrées alimentaires, la réunion a noté que plusieurs pays prenaient des mesures pour résoudre le problème, telles que la réduction ou la suppression des droits d'importation ou des interdictions visant certaines exportations, etc. Or, s'il fallait bien reconnaître que ces mesures d'urgence étaient justifiées, elles ne sauraient constituer une solution à long terme, puisque elles avaient un impact négatif sur les budgets nationaux et sur l'environnement commercial en général.

19. En conclusion, la réunion a reconnu que pour résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire que connaissait l'Afrique, il fallait promouvoir le commerce intrarégional grâce à des accords d'intégration économique régionale renforcés. Elle a regretté, toutefois, que certaines des déclarations et des résolutions adoptées lors de réunions très importantes, telles que les Sommets de Maputo et d'Abuja, soient restées sans effet. Il a donc été recommandé que ces résolutions soient appliquées afin d'encourager le développement agricole et économique de l'Afrique et les échanges intra-africains.

III. TABLE RONDE SUR LA SUITE DONNÉE PAR L'AFRIQUE À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU DE LA FAO SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE: LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES BIOÉNERGIES

20. Sous la présidence de M. Romano Kiome, Secrétaire permanent, Ministère de l'agriculture du Kenya, un Groupe constitué de membres de la Commission de l'Union africaine/NEPAD, du Groupe du GCRAI et de la FAO a animé un débat sur la suite donnée par l'Afrique à la Conférence de haut niveau de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis du changement climatique et des bioénergies.

21. La Table ronde a pris note de la genèse de la crise alimentaire présentée par les participants et a remercié la FAO d'avoir pris l'initiative d'inclure cette Table ronde dans le programme de la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Afrique. La Table ronde a également noté que même si la crise touchait tous les continents, l'Afrique semblait en être la principale victime et devait s'employer plus que tout autre continent à remédier à son impact. La Table ronde a donc manifesté le soutien sans réserve de l'Afrique à la Déclaration adoptée à la Conférence de haut niveau.

22. La Table ronde est convenue qu'il appartenait au premier chef aux pays africains eux-mêmes de remédier à la crise et d'assurer une croissance durable et qu'ils devraient, à cet effet, allouer au moins 10 pour cent de leurs ressources à l'investissement dans le développement agricole, comme proclamé dans la Déclaration de Maputo. Un tel effort permettrait à l'Afrique de profiter de l'occasion offerte par les prix élevés pour encourager la production intérieure. L'Afrique avait besoin de promouvoir une action communautaire internationale pour réduire le plus possible l'impact de la spéculation et d'autres facteurs conduisant à une hausse des prix du pétrole et d'autres intrants importants pour le développement.

23. Tout en appréciant les engagements pris, les délégués ont souhaité obtenir des précisions de la part de la FAO concernant le cadre et l'allocation des ressources annoncées. Ils ont recommandé que l'assistance soit liée au PDDAA en tant que cadre régional pour le développement agricole reconnu par la Commission de l'Union africaine. À cet effet, il serait nécessaire d'accélérer les procédures en cours concernant le PDDAA.

24. La Table ronde a souligné la nécessité d'un engagement fort de la part des ministères des finances et du développement économique pour que les pays africains accentuent leurs efforts et consacrent davantage de ressources dès que possible au développement agricole. Elle a également réclamé le versement en temps opportun

des ressources extérieures annoncées, afin d'assurer l'efficacité des interventions sur le terrain.

25. La Table ronde a lancé un appel à la solidarité internationale à l'intention des pays producteurs de pétrole pour lutter contre le renchérissement des engrais. D'autres pays ont été exhorté à contribuer au Fonds africain pour les engrais et à donner suite à d'autres recommandations clés du Sommet d'Abuja de 2006 sur les engrais, y compris celle concernant l'exploitation des phosphates et d'autres ressources africaines.

26. La FAO a fait savoir à la Table ronde qu'elle était disponible pour aider les pays à fixer des priorités claires pour les diverses interventions envisagées, y compris pour apporter un soutien à long terme à l'établissement de projets liés à ces priorités afin de garantir leur financement local et externe. À cet égard, la FAO a souligné que les pays membres devaient être les premiers à mobiliser des ressources pour des interventions nationales clés en matière de sécurité alimentaires dans l'esprit de la Déclaration de Maputo.

27. La Table ronde a noté qu'il faudrait appliquer les technologies et les résultats de la recherche appliquée provenant d'instituts de recherche nationaux, sous-régionaux et régionaux à l'amélioration de la production agricole et a lancé un appel en faveur d'un financement plus efficace de la recherche agronomique.

28. La Table ronde a recommandé d'intensifier l'échange d'informations sur la production et les activités post-récolte entre les différentes sous-régions afin d'assurer une utilisation plus rentable des excédents et des échanges régionaux.

29. La Table ronde a reconnu l'intérêt de partenariats entre les secteurs public et privé en faveur du développement agricole et la nécessité de renforcer ces partenariats pour la recherche de solutions à la crise alimentaire actuelle.

30. La Table ronde a souligné la nécessité de renforcer la coopération de l'Union africaine et d'autres organisations régionales et sous-régionales d'Afrique avec les Représentants permanents à Rome, afin d'améliorer la participation de l'Afrique aux diverses négociations, notamment celles se déroulant dans le cadre du Comité de la Conférence de la FAO chargé du suivi de l'EEI.

IV. QUESTIONS PRÉSENTÉES POUR INFORMATION

31. La réunion a pris note des documents ci-après présentés par le Secrétariat sur des questions importantes pour le développement agricole et pour l'Afrique:

- Les défis que pose la gestion durable des terres aux fins de la sécurité alimentaire en Afrique (ARC/08/INF/5)
- Urbanisation et sécurité alimentaire (ARC/08/INF/6)
- Réforme agraire et développement rural (ARC/08/INF/7)
- Échange de connaissances, WAICENT et renforcement des capacités (ARC/08/INF/8)

Adoption du rapport du Comité technique

32. La réunion a examiné et adopté son rapport, qui serait soumis à la session plénière de la Conférence pour examen.

Liste des questions à examiner à la vingt-sixième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

33. Les délégués ont été invités à soumettre leurs suggestions au Secrétariat.

Date et lieu de la vingt-sixième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

34. La réunion a pris note avec satisfaction de l'offre de l'Angola, qui a proposé d'accueillir la vingt-sixième session de la Conférence régionale pour l'Afrique en 2010, et a déclaré attendre avec intérêt un accord sur la date de la session, en consultation avec le Directeur général de la FAO.

**Déclaration commune des organisations africaines de la société civile et
des organisations d'agriculteurs à l'occasion de
la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique,
Nairobi, 16-20 juin 2008.**

“Des réformes tout de suite! Les pauvres ne peuvent attendre! L'avenir de l'Afrique est entre les mains de ses petits exploitants!”

Nous, les organisations africaines de la société civile et les organisations d'agriculteurs réunies à Nairobi du 16 au 18 juin 2008 pour examiner la suite donnée à la Déclaration de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement durable (CIRADD) de mars 2006,

Souhaitons porter à l'attention de la Conférence les conclusions de la récente réunion des réseaux d'agriculteurs tenue à Addis Abeba du 21 au 23 mai 2008 pour examiner la situation actuelle de l'agriculture africaine. Conscients de la nécessité impérieuse de travailler ensemble à l'échelle du continent, les quatre réseaux sous-régionaux – Organisation de producteurs agricoles d'Afrique australe (SACAU), d'Afrique de l'Est (EAFF), d'Afrique centrale (PROPAC) et d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) – ont réaffirmé leur volonté ferme de collaborer en créant la Plate-forme panafricaine des agriculteurs.

Pour donner suite à cet engagement, la réunion d'Addis Abeba est convenue de constituer un comité de direction composé des présidents des quatre réseaux sous-régionaux d'agriculteurs, dont M. Mamadou Cissokho a été désigné président. Ce nouvel instrument constitue un levier puissant pour donner un nouvel élan à l'agriculture africaine.

Sachant que l'Objectif du Millénaire pour le développement numéro 1, consistant à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées avant 2015, est irréaliste, quand sur les 854 millions de personnes souffrant de la faim, 313 millions se trouvent en Afrique subsaharienne. En Afrique, la faim tue chaque année plus que le SIDA, le paludisme et la tuberculose réunis.

Notant qu'en Afrique 80 pour cent de la nourriture est produite par les femmes, alors que celles-ci sont propriétaires de moins de 1 pour cent des terres, et que 60 pour cent des personnes souffrant de la faim sont des femmes. Notant également que les femmes continuent à pâtir de structures culturelles, traditionnelles, sociales et économiques discriminatoires qui leur interdisent d'accéder à la terre et aux ressources naturelles et productives, de les contrôler et d'en être propriétaires, ce qui les expose de plus en plus à l'insécurité alimentaire.

La crise alimentaire mondiale, dont l'ampleur et l'impact sont sans précédent, est provoquée par des politiques internationales qui limitent la possibilité qu'ont les gouvernements du Sud de concevoir et de mettre en œuvre des politiques nationales appropriées, avec pour résultat une baisse des investissements dans l'agriculture, la réduction de l'appui aux ruraux et aux petits agriculteurs et le démantèlement des réserves alimentaires gérées par l'État.

Toutefois, nous reconnaissons que le changement climatique, le commerce inéquitable, la promotion des biocarburants, la privatisation forcée de ressources indispensables, la hausse des prix de l'énergie, les conflits internes et les catastrophes, sont autant de facteurs entrant dans l'équation de la crise alimentaire.

Dans l'esprit des conclusions de la CIRADR qui soulignaient la nécessité de politiques nationales appropriées pour mettre en œuvre la réforme agraire et appuyer le développement rural, nous contestons les tendances mondiales en matière d'agriculture qui encouragent l'agriculture à grande échelle et à fort coefficient de capital au détriment d'autres systèmes de production agricole (agriculture paysanne, ouvriers agricoles, pasteurs, élevage, pêches et sociétés de chasseurs-cueilleurs).

Avec la révolution verte proposée pour l'Afrique sous l'égide de l'Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA), nous constatons que les connaissances autochtones et la pluralité des systèmes agricoles ne sont pas reconnues. Nous sommes convaincus que cette homogénéisation mondiale tient essentiellement au rôle des multinationales cherchant à soumettre l'agriculture à leur impératif de rentabilité maximale.

Dans ces conditions, nous les organisations de la société civile soussignées:

- Réaffirmons notre engagement en faveur des agriculteurs et d'une agriculture durable régénérative afin d'assurer l'autonomie du développement agricole et la réalisation de la souveraineté alimentaire.
- Réaffirmons que les femmes doivent être au centre d'une réforme agraire et d'un développement rural ouverts à tous, appropriés et participatifs.
- Soulignons que le commerce doit être au service du développement de l'agriculture et des moyens de subsistance des populations démunies, plutôt que des sociétés multinationales.
- Insistons pour que les gouvernements accordent la priorité au commerce intra-africain, notamment pour ce qui est des produits agricoles, plutôt que de négocier des accords commerciaux bilatéraux inéquitables tels que les APE.

Recommandations

À sa vingt-cinquième session, la Conférence régionale pour l'Afrique devrait envisager les mesures suivantes:

1. Promouvoir l'application des recommandations de la CIRADR grâce à:
 - a. Un système de suivi transparent qui garantisse aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés l'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles et productives, ainsi que le contrôle et la propriété de ces ressources.
 - b. La participation des organisations de la société civile à la conception de politiques de réforme agraire et de développement rural, aux niveaux national et régional, centrées sur les personnes.
 - c. L'allocation de ressources par l'Union africaine et les gouvernements nationaux à l'ensemble de la filière agricole et la promotion des connaissances autochtones.

2. Parvenir à un consensus sur la nécessité d'exclure les produits agricoles sensibles de la libéralisation débridée des échanges et créer un mécanisme de sauvegarde efficace pour réguler le flux d'importations et surmonter la crise alimentaire.
3. Exhorter les gouvernements africains et les institutions à tous les niveaux à manifester leur solidarité et leur appui technique aux plates-formes africaines d'agriculteurs et à d'autres réseaux de la société civile s'employant à assurer la sécurité alimentaire, afin que le maximum soit fait pour trouver des solutions de rechange viables pour le développement agricole et rural.
4. Exhorter les pays à respecter leur engagement d'allouer au minimum 10 pour cent de leur budget au développement agricole, comme proclamé dans la Déclaration de Maputo de 2003, et à allouer des ressources plus importantes au développement des systèmes d'irrigation.
5. Inviter les gouvernements africains à appliquer sans réserve les directives volontaires de l'ONU sur le droit à une alimentation suffisante et la FAO à prendre des mesures concrètes pour assurer le respect de ces directives.
6. Inviter la FAO et les gouvernements africains à s'engager à promouvoir un développement agricole durable visant à assurer la souveraineté alimentaire, l'accent étant mis sur les détenteurs de droits (femmes, hommes, jeunes, petits agriculteurs, pêcheurs, pasteurs, ouvriers agricoles, paysans sans terre et communautés rurales non agricoles). Les pratiques agricoles doivent viser à renforcer les structures sociales et l'identité des agriculteurs en tant qu'acteurs politiques, sociaux et économiques, ainsi qu'à appuyer l'agriculture écologique.
7. Engager la FAO à se prononcer en faveur d'un moratoire sur la production de biocarburants, en attendant que les gouvernements africains aient mis en place des cadres politiques solides incluant une réglementation et des mesures de coercition adaptées. L'utilisation des cultures vivrières pour la production de biocarburants devrait cesser immédiatement.

Je vous remercie.

<p>Coast Women's Rights (COWER) - Kenya, Rwanda Women's Network(RWN), Plateforme Sous Regionale Des Organisations Paysannes d'Afrique Central (PROPAC) – Cameroon, Food Security Advocacy Network (FOSANET) – Malawi, National Youth Association for Food Security (NaYAFS)/IFSN - The Gambia, Kenya Food Security Network (KEFOSPAN), Kenya Land Alliance (KLA), Eastern African Farmers Federation(EAFF) - Tanzania, National Women's Farmers Association (NAWFA) - The Gambia, Network of Ethiopian Women's Associations (NEWA), Uganda Land Alliance (ULA), Community Land and Development Foundation (COLANDEF) - Ghana, Landless People's Movement (LPM/La Via Campesina) - South Africa, Conseil National de Concertation et de Cooperation des Ruraux (CNCR) – Senegal, Network of Organizations Working on Food Sovereignty (ROSA) - Mozambique, Eastern and Southern Africa Small Scale Farmers Forum (ESAFF) - Zambia, Shelter Forum - Kenya, Food Rights Alliance-Uganda, Volunteer Efforts for Development Concerns - Uganda, ACORD International, ActionAid International.</p>
--

